



Les régions maliennes de Gao, Kidal et Tombouctou

PERSPECTIVES NATIONALES ET RÉGIONALES



version provisoire, 22 octobre 2015

par Laurent Bossard

Directeur, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Basile Cazalis de Fondouce, *Assistant de recherche*

Les opinions et les interprétations exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des membres du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et des membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

À propos du CSAO

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) est une plateforme internationale de dialogue politique et d'analyses dédiée aux enjeux régionaux en Afrique de l'Ouest. Sa mission est d'accroître l'efficacité des politiques régionales et du soutien des partenaires dans l'espace commun et interdépendant constitué par les 17 pays de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS. Créé en 1976, il s'agit de la seule entité internationale exclusivement dédiée aux enjeux régionaux en Afrique de l'Ouest.

Plus de 100 parties prenantes participent aux plateformes du Club: gouvernements des pays ouest-africains et des pays membres de l'OCDE, organisations régionales, associations professionnelles et de la société civile, partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, et centres de recherche.

Sous la direction des Membres du Club, le Secrétariat du CSAO facilite le dialogue, le partage de connaissances et le processus de concertation, fournit des analyses indépendantes et factuelles, et élabore des recommandations et orientations politiques. Le Secrétariat du CSAO assure également la coordination du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) et de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR), et collabore avec les Membres en soutenant leurs initiatives et leur engagement en faveur du développement de la région.

Le Secrétariat du CSAO est une entité spéciale de l'OCDE, dont il s'efforce d'appliquer les méthodes rigoureuses de travail et de gestion dans le cadre de son activité. Grâce à sa position au sein de l'OCDE, le Secrétariat peut faire entendre la voix de l'Afrique de l'Ouest dans les forums mondiaux et faciliter l'accès des responsables politiques ouest-africains à ces forums.

L'alliance du sel et de la cola

« Le sel ; produit dans l'extrême-nord [...] est comme la quintessence de cette terre de feu, bien que présentant des affinités mystérieuses avec le monde de l'eau que symbolise la zone sud. Or, dans les religions traditionnelles de la forêt du sud, les Dieux étaient censés demander du sel comme élément de base de tous les sacrifices et de toutes les offrandes. Quant à la noix de cola, produite par les forêts humides du sud, elle était l'élément de base de tous les rites sacrés du nord. [...]

Si, par mégarde, on avale de travers un peu de la chair mâchée de la cola, on risque de s'asphyxier et cela peut être fatal. Aucun procédé ne peut enrayer le phénomène et surtout pas le fait de boire. Une seule chose est infaillible et vous libère dans l'instant par un processus mystérieux : sucer un peu de sel. Par ailleurs, il a été maintes fois constaté qu'une petite quantité de sel placée dans une charge de cola de 50 kilos suffisait à la brûler et à la dessécher complètement.

Les anciens voyaient là les signes de l'alliance occulte entre le sel et la cola, autrement dit entre le feu et l'eau, à la fois opposés et complémentaires. »¹

¹ Introduction à l'Atlas du Mali, Éditions Jeune Afrique, 1980.



Amadou Hampâté Bâ

Traditionaliste africain | African Traditionalist
Écrivain malien | Malian Writer

The alliance of salt and kola nuts

“ Salt, produced in the far North [...] is the very quintessence of this land of fire, although it has some mysterious affinities with the world of water as symbolised by the southern zone. In the traditional religions of the southern forest, the gods were supposed to demand salt as a basic ingredient of any sacrifice or any offering. As to the kola nut, produced in the humid southern forests, it was the basic element of all sacred rites in the North. [...]

If by mischance you were to chew a kola nut, and some of it were to "go down the wrong way", you might well choke on it, and that could be fatal. There is no way to avoid this risk – and above all, you must not drink. The only thing that is sure to work and to give you instant relief, by some mysterious process, is to suck a bit of salt. It has in fact been demonstrated on many occasions that a small amount of salt placed in a 50 kg bag of kola nuts is enough to scorch the nuts and dry them out completely.

The ancients saw here the signs of a mystic partnership between salt and kola, in other words between fire and water, which are both opposites and complements.”¹

¹ Introduction of the Mali Atlas, produced by Jeune Afrique, 1980.

Résumé

Quels sont les potentiels sur lesquels le Mali et son septentrion pourraient construire une stratégie inclusive de développement à long terme ? En faisant volontairement abstraction des conséquences de la récente crise

sécuritaire et des enjeux de stabilisation, cette étude se propose de contribuer par l'analyse factuelle, à la réflexion et au dialogue autour de cette question.

Population et milieu

Les régions de Gao, Kidal et Tombouctou couvrent les deux tiers d'un pays 3,5 fois plus grand que l'Allemagne et comptent 1,5 million d'habitants, soit 9 % de la population nationale. Leur croissance démographique est relativement faible du fait notamment d'un taux de fécondité plus bas que dans le reste du pays (1.1). La mobilité de la population est un phénomène important imparfaitement mis en valeur par les statistiques ; elle mérite d'être prise en compte par les politiques (1.2). Les groupes ethnolinguistiques les plus importants sont, par ordre d'importance, les Sonraï (45 %) et les Touaregs (32 %) (1.3).

Le milieu naturel est de type saharien, marqué par une grande variabilité interannuelle des précipitations, nécessitant la mise en place de systèmes d'alerte météorologique adaptés. L'ensoleillement exceptionnel ouvre des perspectives prometteuses de production d'énergie solaire (1.4.1). La vallée du Niger qui traverse le sud de la zone est menacée par l'ensablement. La construction d'un barrage et un

programme de désensablement sont envisagés (1.4.2). Le sous-sol recèle d'importantes ressources en eau renouvelables peu valorisées (1.4.3) ainsi que des réserves minières. Le phosphate, le calcaire et - dans une moindre mesure - le manganèse, présentent des perspectives plus encourageantes à court et moyen termes que le pétrole et l'uranium (1.5).

L'immense majorité de la population est concentrée dans la vallée alors que les espaces désertiques sont peu peuplés, ponctués de quelques centres urbains (1.6). Les villes et les villages sont très isolés. Le nord du Mali est un « pays sans route » et le transport fluvial est d'année en année plus difficile. Cet isolement contraint l'accès aux services sociaux et maintient la majorité de la population rurale dans des systèmes de production proches de l'autosubsistance. Un schéma cohérent et ambitieux de désenclavement est partiellement mis en oeuvre par des projets en cours ou prévus (1.7).



Économie

En décroissance depuis l'indépendance, la part du septentrion dans l'économie nationale est de l'ordre de 5 %. Cette tendance ne devrait pas s'inverser car les potentiels de croissance sont plus importants dans la partie sud du pays (2.1). Au niveau national, le septentrion n'est pas particulièrement désavantagé en termes de pauvreté et autres indicateurs sociaux, à l'exception de l'éducation et de l'accès à l'eau potable. Les crises alimentaires ne se cantonnent pas aux seules régions du nord, toutefois les populations de ces dernières sont très vulnérables aux conséquences de mauvaises récoltes et de déficits fourragers (2.2).

Le commerce transsaharien (hors économie criminelle) est une activité économique majeure qui témoigne de la vivacité de la vocation commerciale transsaharienne du septentrion (2.3) alors que l'agriculture ne représente que 1,2 % des surfaces cultivées et 4,3 % de la production céréalière du Mali. Concentrée dans la région de Tombouctou, son avenir réside dans la maîtrise de l'eau. La construction du barrage de Taoussa pourrait en partie changer la donne (2.4.1). Dans la région de Tombouctou est également

concentré l'essentiel des activités de pêche dont l'essor se heurte aux contraintes de l'enclavement (2.4.2). Le potentiel économique considérable de l'élevage est très mal valorisé. Avec 45 % du cheptel ovin et caprin et 20 % du cheptel bovin du Mali, le septentrion ne compte que pour 1 à 2 % des abattages officiels dans le pays, alors que la demande ne cesse de croître. La filière « cuirs et peaux » et la filière « lait », sont sous-développées. L'élevage transhumant est le plus pratiqué. Il est nécessaire de lui accorder une attention particulière. Outre son intérêt économique, il constitue une ligne de défense essentielle contre l'insécurité par l'occupation de l'espace (2.4.3).

Le tourisme a joué un rôle significatif dans l'économie du nord. Il a aujourd'hui disparu du fait de la guerre. Cependant, l'insécurité n'est que l'un des nombreux problèmes posés à un développement durable de ce secteur qui devra remédier à ses faiblesses structurelles, parmi lesquelles figure la faible qualité des infrastructures d'hébergement et des axes de transport (2.5).

Perspectives

Accorder une attention particulière au fleuve et à sa vallée. Lieu de vie et d'activité de l'immense majorité de la population, le fleuve devrait faire l'objet d'un schéma intégré d'aménagement, de préservation et de développement de la boucle du Niger ; abordant simultanément le désenclavement, la construction du barrage le désenclavement, l'aménagement urbain, les services sociaux, l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc (3.1).

Valoriser le potentiel commercial du septentrion. Pourrait-on envisager que le commerce transsaharien retrouve la place et le rôle qui ont longtemps été les siens ; qu'il redevienne un espace dynamique d'échanges vertueux entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb (3.2.1) ? Cette hypothèse mérite de faire l'objet d'une réflexion prospective sur les potentiels de coopération économique entre l'Algérie et le Mali (3.2.2). Une coopération transfrontalière dans le triangle Agadez, Gao, Tamanrasset pourrait constituer la « tête de pont » d'une coopération régionale plus poussée (3.2.3).

Exploiter les ressources minières dans une optique d'intégration nationale et régionale. Le calcaire et le phosphate du septentrion ont des débouchés potentiels importants sur le marché malien et africain. En se développant, ces deux filières semblent parées de toutes les vertus : celle de créer de l'emploi et des revenus localement et celle de contribuer au développement du Mali et à son rayonnement économique en Afrique.

Derrière ces hypothèses se profilent deux convictions :

- ▶ Il est nécessaire que le septentrion redevienne un espace central et partagé qui n'est pas seulement le nord du Mali avec « au-dessus » le sud de l'Algérie, mais aussi le centre d'un ensemble macro régional allant de la méditerranée à l'atlantique. Ceci suppose un projet à long terme –générationnel - de coopération politique, économique et sécuritaire soutenue entre les deux rives du Sahara.
- ▶ Il lui faut par conséquent devenir un espace connecté et fluide : un espace intégré dans le Mali et intégrant pour le Mali dans sa région. Cette intégration territoriale est la condition première de son intégration sociale et économique.

Executive Summary

What are the bases on which Mali and its North could potentially build an inclusive strategy for long-term development? While deliberately ignoring the

consequences of the recent security crisis and the stabilisation issue, this study seeks to contribute, through factual analysis, to thinking and to dialogue about this question.

People and setting

The regions of Gao, Kidal and Timbuktu cover two-thirds of a country that is three and a half times bigger than Germany and accounts for 1.5 million inhabitants, or 9% of the national population. Their demographic growth rate is relatively low, mainly because the fertility rate is below that in the rest of the country (1.1). Population mobility is an important phenomenon that is incorrectly reflected in the statistics; it deserves to be taken into account in policies (1.2). The most important ethnolinguistic groups, by order of importance, are the Sonraï (45%) and the Touaregs (32%) (1.3).

The natural setting is of the Saharan kind, marked by great inter-year variability in rainfall, thus requiring the installation of suitable weather alert systems. Exceptional sunlight holds great promise for solar energy production (1.4.1). The Niger valley, which crosses the southern part of the zone, is threatened by sand silting. The construction

of a dam and a dredging program are planned (1.4.2). The subsoil contains important renewable water resources, which are currently undervalued (1.4.3), as well as mining reserves. Phosphates, limestone and, to a lesser extent magnesium, offer better prospects in the short- and medium-term than petroleum and uranium (1.5).

The vast majority of the population is concentrated in the valley, while desert space is sparsely-populated, marked by a few urban centres (1.6). The towns and villages are very isolated. Northern Mali is a road-less land, and river transport is becoming more difficult every year. This isolation limits access to social services and confines the majority of the rural population in production systems similar to that of self-sufficiency. A coherent and ambitious plan to end the zone's isolation is being partially implemented through current or planned projects (1.7).



Economy

The North's share in the national economy has been shrinking since independence, and now stands at around 5%. This trend is not likely to be reversed, as the country's greatest growth potential lies in the South (2.1). In national terms, the North is not particularly disadvantaged with respect to poverty and other social indicators, with the exception for education and access to drinking water. Food crises are not confined to the northern regions, yet the people in those zones are highly vulnerable to the impact of poor harvests and fodder shortages (2.2).

Trans-Saharan trade (apart from criminal economy) is an important economic activity that testifies to the liveliness of the trans-Saharan trading tradition in the North (2.3), while northern agriculture represents only 1.2% of the country's cultivated land area and 4.3% of its cereals output. Concentrated in the Timbuktu region, its future depends on managing the water supply. The construction of the Taoussa dam could partly change this (2.4.1). The region is also where the bulk of fishing activity is concentrated,

but whose growth is restricted by the region's isolation (2.4.2). The considerable economic potential of livestock is undervalued. With 45% of Mali's sheep and goat flocks and 20% of its cattle herd, the North accounts for only 1 or 2% of the official slaughterhouses in the country, while demand is growing steadily. The "hides and skins" chain and the dairy industries are underdeveloped. Transhumance or seasonal migration for pasturing is the most widely practised form of livestock. Special attention needs to be given to this practice. Apart from its economic interest, it constitutes an essential line of defence against insecurity, through physical occupancy of the land (2.4.3).

Tourism once played an important role in the northern economy, but today it has disappeared because of the war. However, insecurity is only one of the many problems that stand in the way of sustainable development in this sector, which will have to address its structural weaknesses, including the poor quality of accommodation infrastructure and transportation links (2.5).

Outlook

Give particular attention to the river and its valley. As the focus of life and livelihood for the great majority of the population, the river should be the object of an integrated plan for the management, preservation and development of the Niger Bend (the "*Boucle du Niger*"), one that must simultaneously involve ending the region's isolation, building the anti-silting dam, addressing the needs of urban planning, social services, agriculture, livestock, fisheries, etc. (3.1).

Take advantage of the North's commercial potential. Is it possible that trans-Saharan trade could regain the place and the role it long occupied, and that the North could once again become a dynamic trading hub between West Africa and the Maghreb (3.2.1)? This prospect deserves some forward thinking about the potential for economic co-operation between Algeria and Mali (3.2.2). Cross-border co-operation within the Agadez-Gao-Tamanrasset triangle could constitute a bridgehead for more wide-ranging regional co-operation (3.2.3).

Exploit mineral resources with a view to fostering national and regional integration. The calcium-bearing limestone and the phosphates of the North have considerable commercial potential on the Malian and the African markets. Development of these two mining segments could yield a host of benefits: that of creating local jobs and incomes and that of contributing to the development of Mali and to its economic influence in Africa.

Behind these proposals lie two convictions:

- ▶ The North must once again become a central and shared space that is more than just the "North of Mali", with the South of Algeria "up there", but is also the centre of a macro-region that runs from the Mediterranean to the Atlantic. This presupposes a long-term – indeed a generational – project of sustained political, economic and security co-operation between the two shores of the Sahara.
- ▶ It must therefore become a connected and free-moving space: a space integrated within Mali and a space for integrating Mali into its region. This geographic integration is the prime precondition for its social and economic integration.

Sommaire

Résumé	4
Executive Summary	6
Introduction	10

I. Population et milieu

1.1. Démographie	11
1.2. Populations mobiles	12
1.3. Groupes ethnolinguistiques	13
1.4. Milieu naturel	14
1.4.1. Climat	14
1.4.2. La vallée	16
1.4.3. Autres ressources en eau	17
1.5. Ressources minières et pétrolières	18
1.5.1. Or, uranium, pétrole et gaz	18
1.5.2. Phosphate, calcaire et manganèse	19
1.6. Peuplement	20
1.7. Enclavement et aménagement du territoire	21

II. Économie

2.1. Le nord dans l'économie malienne	25
2.2. Inégalités territoriales	26
2.3. Économie urbaine et commerce	29
2.3.1. Commerce transsaharien	30
2.3.2. Poids de l'économie criminelle	31
2.4. Économie agroalimentaire	32
2.4.1. Agriculture	32
2.4.2. Pêche	33
2.4.3. Élevage	34
2.5. Tourisme	37

III. Perspectives

3.1. Accorder une attention particulière au fleuve et à sa vallée	38
3.2. Une interface nécessaire entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb	39
3.2.1. Du concept de marges à celui d'espaces de connexion	39
3.2.2. Vers une coopération économique renforcée entre le Mali et l'Algérie ?	40
3.2.3. Expérimenter la coopération transfrontalière à l'échelle saharo-sahélienne	40
3.3. Un avenir minier source d'intégration nationale et régionale ?	42

Conclusion

43

Cartes

Carte 1 : Régions maliennes	10
Carte 2 : Groupes ethnolinguistiques	13
Carte 3 : Biogéographie du nord du Mali	14
Carte 4 : Potentiel d'énergie solaire dans le nord du Mali	15
Carte 5 : Exploration pétrolière	18
Carte 6 : Peuplement du nord du Mali	21
Carte 7 : Enclavement et désenclavement	23
Carte 8 : Projets routiers au nord du Mali	24
Carte 9 : Répartition régionale du PIB malien en 2006	26
Carte 10 : Malnutrition globale, campagne agricole 2011-12	28
Carte 11 : Vulnérabilité structurelle	29
Carte 12 : Production de céréales, campagne 2001 – 2012	32
Carte 13 : Production de riz, campagne 2011-12	32
Carte 14 : Production de maïs, campagne 2011-12	32
Carte 15 : Pêche, captures totales, campagne 2011-12	33
Carte 16 : Ménages de pêcheurs, campagne 2011-12	33
Carte 17 : Accès aux moyens de commercialisation du poisson	34
Carte 18 : Cheptel bovin	35
Carte 19 : Cheptel ovin	35
Carte 20 : Cheptel caprin	35
Carte 21 : Cheptel camelin	35
Carte 22 : Élevage nomade et transhumant	36
Carte 23 : Routes transsahariennes précoloniales et actuelles	39
Carte 24 : Deux triangles de coopération transfrontalière	41

Tableaux

Tableau 1 : Population du Mali, 1976-2012	11
Tableau 2 : Population totale et population agricole du Mali en 2005	12
Tableau 3 : Mode d'approvisionnement en eau des ménages par région	17
Tableau 4 : Agglomérations de plus de 5 000 habitants en 2010 dans le nord du Mali	20
Tableau 5 : Évolution du taux d'urbanisation des régions maliennes	20
Tableau 6 : Transit commercial vers le nord du Mali	22
Tableau 7 : Part des régions dans le Produit intérieur brut (PIB) malien	25
Tableau 8 : Quelques indicateurs sociaux et de confort des ménages par région	27
Tableau 9 : Pauvreté alimentaire et malnutrition chronique	28
Tableau 10 : Part des produits alimentaires achetés et autoproduits	28
Tableau 11 : Terres irrigables	33
Tableau 12 : Effectifs du cheptel malien par espèce et par région (milliers)	34
Tableau 13 : Cheptel et abattage de bovins en 2012	35
Tableau 14 : Cheptel et abattage d'ovins et de caprins en 2012	35

Introduction

Le nord du Mali, le « septentrion » ou « nord », désigne dans cette étude les trois régions septentrionales du Mali, à savoir Gao, Kidal et Tombouctou.

La question des potentiels de développement des espaces saharo-sahéliens de l'Afrique de l'Ouest est posée depuis longtemps. Les autorités coloniales françaises espéraient exploiter dans le septentrion, du pétrole, du gaz et des minerais en abondance. Un chemin de fer devait longer la vallée du Niger jusqu'à Gao puis remonter tout droit vers la Méditerranée.

Au moment de l'indépendance, le nord était le « pays de l'élevage » ; détenant à lui seul la moitié des bovins et les trois-quarts des ovins et caprins du pays. La grande sécheresse de 1973, suivie d'une autre en 1984 a décimé ce capital et poussé l'élevage plus au sud.

Les années 80 et 90 sont celles du décollage de l'agriculture malienne (coton, riz, maïs) dont le septentrion reste en marge, même s'il progresse. Perçu comme une zone à faible potentiel économique, on y met en œuvre surtout des politiques d'assistance et de lutte contre les effets de la sécheresse. Puis, au tournant du 21^e siècle, renaissent des espoirs liés au pétrole et à l'uranium. Ils ne se concrétisent pas.

Les cinq dernières décennies sont émaillées de rébellions avec, en toile de fond, les questions d'inégalité territoriale et de développement équilibré de l'ensemble des régions.

L'accord de paix et de réconciliation signé en mars et juin 2015, revient une fois de plus sur ces enjeux. Il prévoit de donner aux régions plus de latitude pour formuler des stratégies de développement fondées sur les spécificités locales. Il prévoit également la création d'une *Zone de développement des régions du nord* qui permettrait de coordonner les efforts et de mutualiser les moyens.

Quels sont les potentiels sur lesquels le Mali et son septentrion pourraient construire une stratégie inclusive de développement à long terme ? En faisant volontairement abstraction des conséquences de la récente crise sécuritaire et des enjeux de stabilisation, cette étude se propose de contribuer par l'analyse factuelle, à la réflexion et au dialogue autour de cette question.

L'entreprise n'est pas simple tant l'information est lacunaire et les sources statistiques rares, souvent anciennes, parfois contradictoires. Les éléments présentés ici, ne peuvent donc prétendre décrire très précisément la réalité. Faute de mieux, ils la cernent cependant, par approximation, en s'appuyant sur des chiffres plus ou moins récents, plus ou moins fiables et parfois estimés.

Autant que possible, il est fait référence aux données produites par l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), en particulier le recensement général de la population de 2009, les enquêtes modulaires permanentes auprès des ménages, les enquêtes démographiques et de santé (dont la version la plus récente – 2012/13 – ne couvre pas le septentrion). Le dernier recensement général de l'agriculture est également utilisé ; il date de 2005. Dans un certain nombre de cas, l'urbanisation par exemple, des données plus récentes et jugées plus fiables nourrissent l'analyse. Les PIB par région sont basés sur des modélisations.

Les informations statistiques sont complétées par des analyses spatiales nourries par l'Atlas international de l'ouest-africain de l'OUA (1968), les Atlas Jeune Afrique du Mali (éditions 1980 et 2010), l'Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest et l'Atlas du Sahara-Sahel ; ces deux derniers produits par le Secrétariat du CSAO/OCDE en 2009 et 2014. Des cartes thématiques à toutes les échelles ont également été consultées.

Enfin, l'analyse s'appuie sur de nombreuses études ou documents scientifiques et fait référence aux politiques nationales et aux stratégies des partenaires techniques et financiers du Mali.

Carte 1 - Régions maliennes



I. Population et milieu

1.1. Démographie

Tableau 1 - Population du Mali, 1976-2012

	1976		1987		1998		2009		2012	
	habitants	%	habitants	%	habitants	%	habitants	%	habitants	%
Bamako	419 239	6,6	658 275	8,6	1 016 296	10,4	1 810 366	12,5	2 032 000	12,5
Koulikoro	932 237	14,6	1 197 968	15,6	1 570 507	16,0	2 422 108	16,7	2 721 000	16,7
Gao	370 903	5,8	380 722	4,9	394 594	4,0	542 304	3,7	609 000	3,7
Tombouctou	490 456	7,7	459 318	6,0	476 793	4,9	674 793	4,6	758 000	4,6
Kayes	872 750	13,6	1 067 007	13,9	1 374 316	14,0	1 993 615	13,7	2 238 999	13,7
Kidal					42 386	0,4	67 739	0,47	76 000	0,5
Mopti	1 129 041	17,7	1 282 617	16,7	1 478 504	15,1	2 036 209	14,0	2 287 000	14,0
Ségou	1 082 224	16,9	1 339 631	17,4	1 675 357	17,1	2 338 349	16,1	2 626 000	16,1
Sikasso	1 098 068	17,2	1 310 810	17,0	1 782 157	18,2	2 643 179	18,2	2 969 000	18,2
Mali	6 394 918	100,0	7 696 348	100,0	9 810 910	100,0	14 528 662	100,0	16 317 998	100,0
Nord*	861 359	13,5	840 040	10,9	913 773	9,3	1 284 836	8,8	1 443 000	8,8

*Gao, Kidal et Tombouctou

Le nord couvre 820 000 km² (66 % du territoire national) et comptait en 2012, un peu moins de 1,5 million d'habitants (8,8 % de la population du Mali).¹

Les Recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) montrent que le poids relatif de la population du septentrion dans la population totale du pays diminue. Entre 1976 et 2009, la population malienne a été multipliée par 2,3, celle du septentrion par 1,5, celle de la région de Bamako par 4,3 ; les valeurs pour les autres régions se situant entre 1,8 (Mopti) et 2,6 (Koulikoro).

Cette décélération démographique s'explique en particulier par des taux de fécondité beaucoup plus bas que dans le reste du pays. Les femmes du nord font moins d'enfants que celles du sud, d'après les statistiques officielles.

Elle s'explique également par les migrations. Cependant, les rares enquêtes disponibles ne pointent pas le septentrion comme une zone d'émigration particulièrement importante par rapport aux autres régions maliennes. Ainsi, une étude du BIT de 2003² indique que si le taux net de migration (différence entre le nombre de personnes de plus de 15 ans s'installant et quittant une région au cours d'une année, en pourcentage de la population totale) se situe autour de -0,3 % dans le nord, ce taux est plus important ou équivalent dans bien d'autres régions.

1 République du Mali, Ministère du plan et de la prospective, Institut national de la statistique (2013), Annuaire statistique du Mali 2012. Ces chiffres sont des estimations calculées sur la base du RGPH 2009 en appliquant à toutes les régions le taux de croissance annuel moyen au niveau national. Ceci explique pourquoi la part relative de la population du nord dans la population nationale (8,8 %) est la même qu'en 2009.

2 BIT (2003), Migration de main-d'œuvre et développement en Afrique de l'Ouest, Étude nationale sur les informations et les statistiques en matière de migration, le cas du Mali.
© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Sources : INSTAT, RGPH

1976 : 1^{er} RGPH, principales caractéristiques de la population malienne à partir des résultats définitifs du recensement de 1976

1987 : 2^e RGPH, principaux résultats d'analyse

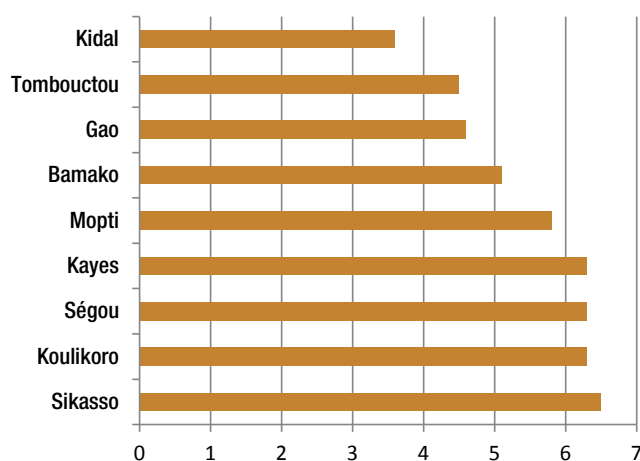
1998 : 3^e RGPH, analyse conditions de vie des ménages et pauvreté

2009 : 4^e RGPH, résultats définitifs, tome 1, série démographique

2012 : Annuaire statistique du Mali 2012

Ces statistiques migratoires sont à prendre avec la plus grande prudence. Elles reposent sur un concept (la migration définie comme une mobilité à caractère permanent ou de longue durée) qui est peu en phase avec la réalité.

Nombre d'enfants par femme en âge de procréer



Source : INSTAT, RGPH 2009

1.2. Populations mobiles

Les chiffres de population évoqués plus haut sont calculés sur la base du recensement général de la population et de l'habitat RGPH de 2009. Ils sont en partie contredits par les chiffres de population agricole issus du recensement général de l'agriculture (RGA) réalisé en 2004-05¹. Si l'on note une relative cohérence entre les deux pour les autres régions du Mali, les régions de Tombouctou, Gao et surtout Kidal posent problème. Le tableau ci-après met en relation les résultats du RGA et des estimations de population totale recalculées sur la base du RGPH 2009 :

Il est possible que l'un ou l'autre des deux recensements recèle des problèmes méthodologiques. Il est toutefois troublant que seules les trois régions du nord posent ce type de problème. Ceci traduit peut-être la difficulté à appréhender la mobilité – au sens large – d'une partie de la population vivant dans le septentrion.

Chaque année, une partie significative de la population quitte la zone pendant la saison sèche (plus de six mois). « Traditionnellement, des travailleurs des régions arides du Mali émigrent saisonnièrement [...]. La migration saisonnière et circulaire a longtemps été considérée comme une stratégie d'adaptation positive à la variabilité climatique de la région, avec également des mouvements d'éleveurs et de nomades.²

En outre, la pratique de l'élevage transhumant est encore très importante. « Nos interlocuteurs nous ont interpellés sur les conceptions du monde nomade et sédentaire que l'on a tendance à présenter comme deux entités opposées et figées. Les réponses apportées ont permis de voir que la plupart des nomades vivent dans des terroirs d'attache comprenant des points d'eau qui permettent aux familles de se fixer, notamment pendant les mois de saison sèche. À côté de cela, beaucoup de sédentaires sont soumis à la mobilité, soit parce qu'ils changent de site en fonction des saisons et des crues, soit parce qu'ils ont recours de manière de plus en plus intense aux activités d'élevage. »³

1 République du Mali, Ministère de l'agriculture, Ministère de l'élevage et de la pêche, Ministère du plan et de l'aménagement du territoire ; Recensement général de l'agriculture (RGA), campagne agricole 2004-05 ; principaux résultats définitifs ; volume I : rapport de synthèse.

2 Organisation internationale pour les migrations (2013), La crise au Mali sous l'angle de la migration.

3 République du Mali, PSPSDN (2012). Étude sur les stratégies de développement économique et social des régions nord du Mali.

Tableau 2

Population totale et population agricole en 2005

	Population totale calculée sur la base du RGPH 2009	Population agricole selon le RGA 2005	Population agricole / population totale
Kayes	1 802 000	1 273 000	71 %
Koulikoro	2 189 000	1 682 000	77 %
Sikasso	2 389 000	1 460 000	61 %
Ségou	2 113 000	1 371 000	65 %
Mopti	1 840 000	1 577 000	86 %
Tombouctou	610 000	756 000	124 %
Gao	490 000	542 000	111 %
Kidal	61 000	163 000	267 %
Bamako	1 636 000	106 000	7 %

Sources : RGPH 2009, RGA 2005

Ce témoignage où la « sédentarité de la mobilité » le dispute à la « mobilité de la sédentarité », traduit la complexité grandissante de l'occupation de l'espace. Complexité qui passe « sous les radars des recensements de la population ».

Ainsi, le RGPH 2009 ne considère-t-il que les « nomades purs », définis comme les « populations n'ayant pas d'habitat fixe et qui sont en perpétuel déplacement à la recherche de points d'eau et de pâturages pour leurs animaux. » Ils sont estimés à 133 000 ; soit un peu moins de 1 % de la population nationale, contre 6 % en 1978. Ils sont exclusivement concentrés dans les trois régions du nord et ne représentent une part significative de la population que dans celle de Kidal :

Ces problèmes statistiques renvoient à un enjeu de politique de développement.

- ▶ Kidal : 32 693 personnes, soit 42,3 % de la population
- ▶ Gao : 46 284 personnes, soit 8,5 %
- ▶ Tombouctou : 37 300 personnes, soit 5,5 %

Ces problèmes statistiques renvoient à un enjeu de politique de développement. Si la mobilité régresse et devient marginale, les politiques d'accompagnement de cette dernière ne sont plus nécessaires. Or, si le nomadisme pur semble en régression, la mobilité demeure un facteur central de la vie sociale et économique du septentrion.

1.3. Groupes ethnolinguistiques

Les groupes ethniques sont souvent définis par leur langue qui est l'expression de leur culture et de leur histoire (groupes ethnolinguistiques). La langue maternelle déclarée par les Maliens lors de recensements de la population permet ainsi d'avoir une idée de l'importance et de la répartition spatiale de ces groupes dans l'espace national. Ces informations ne témoignent pas toutefois du poids relatif des langues utilisées par les individus dans leur vie sociale et professionnelle. Le bambara est la langue véhiculaire utilisée par la grande majorité de la population, bien au-delà du groupe ethnique dont il est issu. Les autres langues sont essentiellement parlées entre membre d'un même groupe.

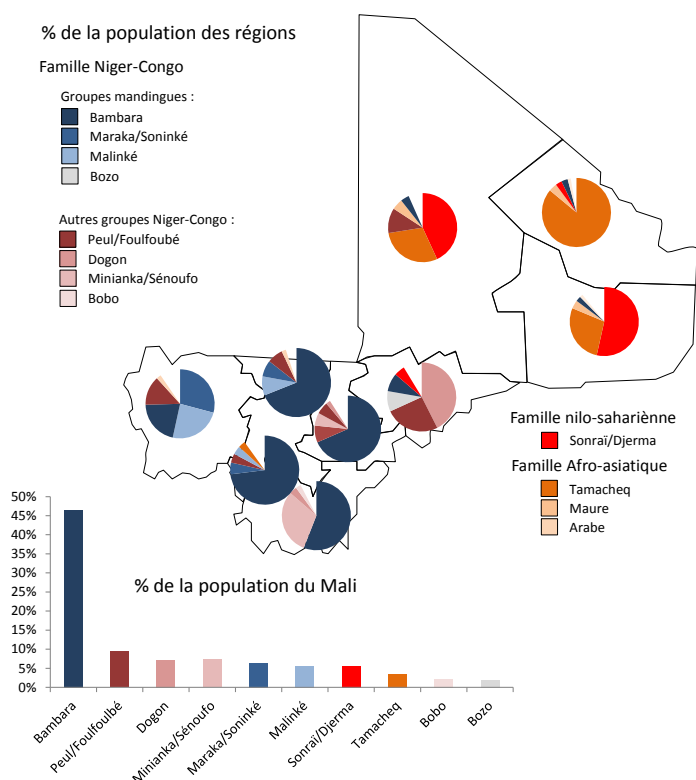
Les Bambara sont très majoritaires dans les régions du centre et du sud les plus peuplées, à l'exception de la région de Mopti où les Dogons dominent (les Dogons parlent des dizaines de dialectes différents ; le peul étant la langue véhiculaire dans cette région).

À l'ouest, dans la région de Kayes, les Bambara, les Soninké, les Malinké et les Peul représentent une part à peu près équivalente de la population.

Dans les trois régions du nord, beaucoup moins peuplées, les Sonraï/Djerma¹ représentent 45 % de la population et les Touareg (dont la langue est le tamacheq) 32 %.

1 Le Sonraï est classé dans la famille nilo-saharienne mais ceci suscite un débat de linguistes car il partage de nombreuses similitudes avec plusieurs langues mandingues.

Carte 2 - Groupes ethnolinguistiques



Sources : INSTAT, RGPH 2009, CSAO/OCDE 2015

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Les Sonraï sont majoritaires dans les régions de Tombouctou (54 %) et de Gao (43 %) mais restent quasiment absents dans la région de Kidal (3 %). Les Touareg sont très majoritaires dans la région de Kidal (86 %) et représente une part notable de la population dans les régions de Tombouctou (29 %) et de Gao (28 %).

La constitution de 1992 précise dans son article 2 que « toute discrimination fondée sur l'origine sociale, la couleur, la langue, la race, le sexe, la religion et l'opinion politique est prohibée ». En outre, le décret 159 PG-RM de 1992 reconnaît 13 langues nationales : bambara, bobo, bozo, dogon, peul, soninké, sonraï, minianka/sénoufo et tamacheq.

Le gouvernement malien a toujours eu une attitude constructive vis-à-vis de l'enseignement en langue maternelle, promouvant l'approche dite de la pédagogie convergente. « Le principe directeur est d'organiser le transfert en français des compétences acquises dans les langues nationales, c'est-à-dire « d'optimiser les avantages d'une prise en compte à l'école de compétences linguistiques propres à la culture des élèves en intégrant l'apprentissage de ces langues dans le curriculum classique »². Cette approche est unanimement applaudie par les spécialistes internationaux de l'éducation. « Enseigner dans la langue maternelle favorise l'accueil des parents et des communautés. Cela permet surtout aux enseignants de communiquer dans une langue comprise par les enfants. Un programme pilote en Gambie montre que les élèves ayant reçu un enseignement supplémentaire en lecture dans leur langue maternelle ont réalisé une meilleure performance que ceux qui n'ont bénéficié que de l'enseignement de la lecture en anglais ».³

Un effort additionnel en matière d'éducation en langue maternelle, pourrait sans doute contribuer à combler le retard du septentrion dans le domaine de l'analphabétisme et de l'enseignement primaire.

En 2009, le sonraï était enseigné dans 157 écoles, le tamacheq dans 33, le peul dans 72.⁴ Un effort additionnel en matière d'éducation en langue maternelle, pourrait sans doute contribuer à combler le retard du septentrion dans le domaine de l'analphabétisme et de l'enseignement primaire (point 2.2).

2 L'aménagement linguistique dans le monde :

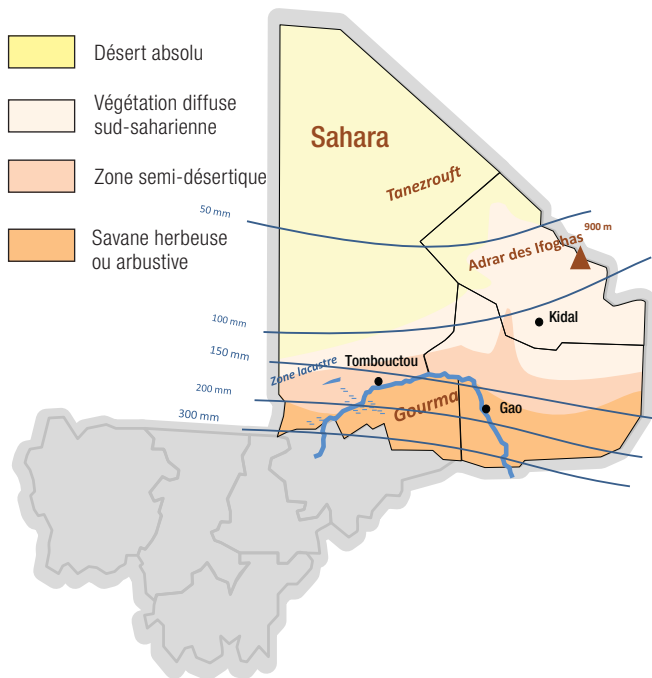
<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/mali.htm>

3 A. Zafeirakou (2015), Le pouvoir de la langue maternelle et de l'éducation multilingue, Partenariat mondial pour l'éducation.

4 L'aménagement linguistique dans le monde, ibidem.

1.4. Milieu naturel

Carte 3 - Biogéographie du nord du Mali



Sources : Atlas Jeune Afrique du Mali (2010), CSAO/OCDE (2015)

1.4.1. Climat

En termes de précipitations annuelles, le Sahel est souvent défini comme la zone comprise entre les isohyètes 200 et 600 mm. De ce point de vue, le septentrion ne peut être considéré comme sahélien, puisque l'isohyète 200 mm ne traverse que l'extrême sud des régions de Tombouctou et de Gao. Cet isohyète est descendu de 150 km vers le sud entre les périodes 1951-1970 et 1971-1990. Depuis la fin des années 1990, le Mali, y compris son septentrion et plus généralement le Sahel occidental, connaissent à nouveau de bonnes, voire d'excellentes années en termes de pluviométrie.

Le climat et le milieu biogéographique sont de type désertique alliant :

- L'hyper-aridité qui couvre une grande moitié du septentrion : désert de sable ou rocheux, dont le Tanezrouft, terre aride oubliée des dieux où seul le sable dispute son espace aux pierres¹.
- Un espace un peu moins hostile autour et dans le prolongement du massif de l'Adrar des Ifoghas, grand comme la Guinée (6,5 fois les Pays-Bas). Le relief, peu élevé mais accidenté, y provoque des pluies un peu plus importantes que dans le Sahara, nourrissant oueds et pâturages en juillet et août.

¹ Ait Slimane Hamid (2011) ; « Le Tanezrouft », Mon petit Éditeur, Paris.

- Une bande semi-désertique au nord du fleuve Niger, steppique, où, entre de vastes étendues de sable ou de rocaillles, apparaissent quelques touffes d'herbes parmi les épineux.
- Enfin, sous le fleuve et au sud de la région de Gao, le tout début de la savane. Les arbres y sont encore rares mais elle se tapisse de graminées durant la saison des pluies. Ses vastes espaces peu cultivés, constituent le « poumon » de l'élevage du nord du Mali où les troupeaux bovins et caprins convergent dès le mois de juillet (engraissement, cure salée) et ne sont autorisés à retourner dans les bourgoutières (plaines inondables de la vallée et de la zone lacustre) qu'une fois les récoltes achevées ; en décembre – janvier.

Même au sud du septentrion, il ne pleut qu'un petit nombre de jours (une quinzaine en moyenne à Tombouctou) et les pluies sont soumises à une grande variabilité interannuelle et spatiale.

C'est cette variabilité – grandissante depuis une décennie – qui pose sans doute le plus de problèmes. Les sociétés locales y ont apporté des réponses endogènes qui ont fait leurs preuves : riz de submersion et cultures de décrue, migrations saisonnières, pastoralisme, nomadisme et gestion des bourgoutières. L'efficacité de ces stratégies pourrait être remise en cause par les évolutions futures du climat.

Faire face à une variabilité accrue du climat est l'un des grands défis de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche dans les prochaines décennies.

Faire face à une variabilité accrue du climat est l'un des grands défis de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche dans les prochaines décennies. La science météorologique fait des progrès rapides, de même que les technologies de la communication. La mise en place de systèmes d'alerte destinés à aider les agriculteurs, pêcheurs et éleveurs à prendre les meilleures décisions, est désormais du domaine du possible.

Le service national malien de météorologie – Météo-Mali – est porteur d'un projet en la matière en collaboration avec d'autres services météorologiques de la région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal), le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD) et le Centre d'agro-hydro-météorologie (Agrhymet) du CILSS².

La perspective d'une hausse continue des températures moyennes fait consensus au sein de la communauté scientifique. Le phénomène est d'ailleurs déjà perceptible : augmentation de 0,1 degré à Kidal et 0,2 degré à Gao entre les périodes 1951-1970 et 1971-2000, selon Météo-Mali.

² Évaluation des produits et Informations météorologiques et agro-météorologiques pour améliorer le système d'alerte et de production agro-sylvo-pastorale en Afrique de l'Ouest.

Le septentrion bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel ouvrant des perspectives pour la production d'énergie solaire.

Le septentrion bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel ouvrant des perspectives pour la production d'énergie solaire.

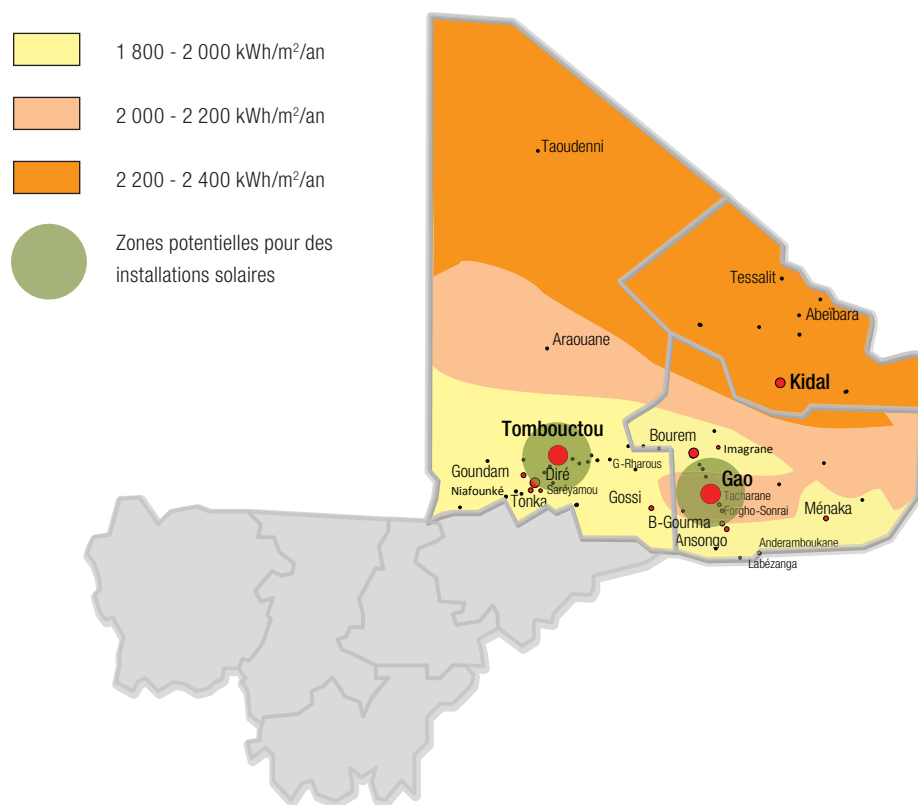
L'Agence pour la promotion des investissements au Mali (API), rappelle qu'avec un peu plus de 200 MW, la capacité installée sur le réseau interconnecté malien couvre à peine plus de la moitié de la demande dont la croissance annuelle est estimée à 10 %. D'autre part, le coût de l'électricité produite par des génératrices diesel est très élevé (ceci concerne en particulier le secteur minier dont le développement est fortement perturbé par cette contrainte). Enfin, le coût de production d'un kWh solaire est moins élevé que celui d'un kWh par génératrice diesel (en 2011), tout en étant non polluant.

Le septentrion est particulièrement favorable au développement de cette source d'énergie qui ne peut cependant être installée qu'à proximité des deux grandes villes de Tombouctou et Gao (contraintes d'acheminement de l'électricité)³. La signature récente d'un accord industriel pour la construction d'une centrale solaire à Ségou, ouvre la voie.⁴

³ Agence de promotion de l'investissement au Mali (2011), Opportunités pour les investisseurs dans la filière énergie.

⁴ Signature le 10 juillet 2015, d'une convention de concession et d'un contrat d'achat d'énergie électrique, pour une centrale solaire implantée à Ségou. Signature entre le ministre de l'économie et des finances, le directeur général de la société *Énergie du Mali* (EDM), le représentant de la Société financière internationale (IFI), membre du groupe de la Banque mondiale, le président directeur général de Scatec Solar, une société producteur intégré et indépendant d'électricité, Raymond Carlsen, et Ibrahim Togola, le directeur de Africa Power 1, un promoteur local. Cette convention vise à développer un projet d'énergie solaire d'un montant total de 55 millions de dollars soit 33,2 milliards F CFA. Le délai d'exécution des travaux est de 12 mois à partir de la date de signature. La future centrale solaire produira une quantité moyenne de 57 Giga Watts/heure par an pour être injectée sur le réseau interconnecté d'EDM. Elle couvrira une superficie de 87 hectares dans la commune de Pelengana, sur la route de Bla : <http://maliactu.net/mali-energie-une-grande-centrale-solaire-a-segou/#sthash.pksM3vPF.dpf>

Carte 4 - Potentiel d'énergie solaire dans le nord du Mali



Sources : Agence pour la promotion des investissements au Mali - 2011 CSAO/OCDE 2015

1.4.2. La vallée

Elle appartient au cours moyen du fleuve ; ce dernier commençant à la sortie du delta intérieur et se terminant à Niamey. Contrairement à ce qui est observé en amont et en aval, le « Niger moyen ne reçoit que quelques affluents en provenance du Burkina Faso [...] qui n'apportent pas de volumes significatifs à son débit. À son entrée au Niger, le flux moyen du fleuve est inférieur de plus du tiers de ce qu'il est dans la partie supérieure du bassin ».¹

De Niafouké à Tombouctou s'étend la zone lacustre où le fleuve s'écoule sur une pente très faible entre de nombreuses cuvettes inondables propices à l'agriculture. L'écosystème, soumis à une pression humaine et animale croissante, est fragile.

Au-delà de Tombouctou et jusqu'à Labézanga à la frontière du Niger, la pente est légèrement plus forte et la vallée beaucoup plus étroite. Le lit majeur – quelques centaines de mètres de large – est constitué de terrasses alluviales - entrecoupées de dunes - inondées par les crues annuelles.

Source de vie, le fleuve est menacé par l'ensablement porteur de dangers multiformes.

Source de vie, le fleuve est menacé par l'ensablement porteur de dangers multiformes. Il contraint la navigabilité. Les ports de Gao et de Tombouctou (Kabara) ne sont plus accessibles aux gros bateaux que quatre mois par an contre six mois avant que l'ensablement ne progresse. L'ensablement menace aussi l'habitat, les écoles, les pistes, les champs et les pâturages. Enfin, il transporte des agents pathogènes et provoque des complications respiratoires.

¹ Tommaso ABRATE (2007), « Essai de segmentation des séries annuelles des débits du Niger aux stations de Koulikoro, Niamey et Lokoja », Université Pierre et Marie Curie, École des mines de Paris & École nationale du génie rural des eaux et des forêts.

Face à cette menace, le septentrion ne pourra s'exonérer d'une grande ambition pour le fleuve. Deux initiatives importantes sont en projet.

L'Autorité du bassin du fleuve Niger (ABN) a mis en œuvre entre 2005 et 2012, **un programme de lutte contre l'ensablement** dont la composante malienne a permis par exemple de fixer 6 000 hectares de dunes et de protéger 1 800 hectares de berges entre Tombouctou et Gao. Ces réussites certes encourageantes ne sont pas à l'échelle du problème. L'ABN a donc élaboré un plan d'action intégré beaucoup plus ambitieux.

La construction du barrage de Taoussa (région de Gao). Ce barrage est destiné à limiter les aléas des crues sur les cultures de submersion et les bourgoutières, à rétablir le potentiel agricole de certaines terres devenues arides, à faciliter l'alimentation par pompage des périmètres irrigués et recharger les nappes phréatiques proches du fleuve. Il devrait également permettre au fleuve d'être navigable toute l'année pour les gros bateaux entre Tombouctou et Taoussa (près de Bourem). La construction de la route entre Gao et Bourem est prévue. Enfin, il produira de l'énergie électrique.²

Annoncé depuis de nombreuses années, certains désespèrent de voir ce projet mis en œuvre. Pour d'autres, il suscite beaucoup d'interrogations : fin de la submersion contrôlée ; passage à l'économie, difficilement rentable, du périmètre irrigué ; coupure de la liaison fluviale entre Gao et Tombouctou, risque de disparition de la riziculture de submersion contrôlée en aval, etc.

Les études techniques, environnementales et relatives au recasement des populations déplacées, sont achevées. Le financement serait bouclé (198 millions d'euros).

² The Global Water Initiative (2010), Recasement, indemnisation et droits des populations dans la zone du barrage de Taoussa.

1.4.3. Autres ressources en eau

Outre le fleuve, la zone bénéficie d'un certain nombre de lacs alimentés par les crues du fleuve. Certains sont asséchés de façon permanente ou régulière (Faguibine sur la rive gauche, Niangay, Do sur la rive droite) du fait de la baisse des crues et de l'engorgement des chenaux d'alimentation. On trouve également un grand nombre de mares permanentes (Gossi par exemple), semi-permanentes ou temporaires.

Ces lacs et mares sont encore la principale source d'eau potable d'une grande partie de la population des régions de Gao et de Tombouctou

Les ressources souterraines renouvelables sont très importantes.

Les ressources souterraines renouvelables sont très importantes. La plus grande partie du septentrion bénéficie de la présence dans son sous-sol d'un bassin aquifère profond

dit du Taoudéni-Tanezrouft. Ce bassin transfrontalier est surmonté par des aquifères superficiels. Il génère chaque année 11 milliards de mètres cubes d'eau renouvelable dont moins de 1 % est prélevé¹. Il s'agit pourtant d'aquifères de type « généralisés », c'est-à-dire dont les nappes sont continues. Le taux de réussite des forages y est donc élevé. La difficulté réside souvent dans la profondeur des nappes. Une analyse des cartes piézométriques (profondeur des nappes) permettrait d'éclairer les autorités locales du septentrion² sur une stratégie d'accès généralisée à une eau saine et abondante (point 2.2).

Dans les zones désertiques, les points d'eau ponctuant les routes caravanières, puisent dans cette immense ressource. Il s'agit de la principale source d'eau potable pour les habitants de la région de Kidal.

1 Observatoire du Sahara et du Sahel (2014), Les ressources en eau du système aquifère d'Iullemeden – Taouéni – Tanezrouft : un espoir pour le Sahel.

2 Voir par exemple : BAD, OSS (2012), Gestion intégrée et concertée des ressources en eau des systèmes aquifères d'Iullemeden, de Taoudéni-Tanezrouft et du Fleuve Niger, Rapport de synthèse hydrogéologique.

Tableau 3 - Mode d'approvisionnement en eau des ménages par région

	Robinet	Forage	Puit aménagé	Puits traditionnel	Borne fontaine	Eaux de surface	Autres	Non déterminé
Kayes	14,30 %	20,36 %	23,11 %	25,04 %	9,15 %	3,72 %	1,45 %	2,87 %
Koulikoro	7,78 %	9,89 %	18,43 %	53,83 %	4,52 %	0,86 %	1,22 %	3,46 %
Sikasso	6,60 %	19,37 %	20,70 %	45,11 %	3,76 %	1,14 %	0,92 %	2,39 %
Ségou	4,14 %	13,81 %	23,27 %	51,65 %	2,55 %	0,95 %	0,96 %	2,68 %
Mopti	5,97 %	10,47 %	39,24 %	27,35 %	6,35 %	6,59 %	1,66 %	2,37 %
Tombouctou	8,90 %	15,22 %	36,02 %	14,84 %	8,53 %	11,05 %	2,77 %	2,66 %
Gao	11,86 %	11,21 %	20,81 %	22,67 %	3,59 %	20,04 %	6,49 %	3,35 %
Kidal	12,25 %	3,69 %	9,06 %	64,25 %	6,79 %	0,48 %	2,14 %	1,34 %
Bamako	43,42 %	1,61 %	10,49 %	17,13 %	22,36 %	0,21 %	1,89 %	2,89 %
Mali	12,10 %	12,91 %	23,56 %	36,36 %	7,31 %	3,40 %	1,60 %	2,77 %

Sources : INSTAT, RGPH 2009

1.5. Ressources minières et pétrolières

1.5.1. Or, uranium, pétrole et gaz

L'or est la seule industrie extractive malienne. La production est passée de 3 tonnes en 1992, à 70 tonnes en 2014. Cette industrie représente en 2013, 7,1 % du PIB et apporte 218 milliards de F CFA au budget de l'État (330 millions d'euros). Toutes les mines en activité sont situées dans l'ouest et le sud du pays dont les caractéristiques géomorphologiques sont beaucoup plus favorables à ce minerai qu'au nord où les seuls indices semblent porter sur un gisement mineur au sud de Tessalit (4 tonnes).

Le pays dispose de réserves d'uranium. Un gisement dans les environs de Kidal a été confirmé par un rapport de Oklo Uranium Limited en 2008¹. Il existe un gisement beaucoup plus important à Faléa dans la région de Kayes ; même si son éventuelle mise en exploitation pose de nombreux problèmes environnementaux et de santé publique. Quoi qu'il en soit, la mise en exploitation du gisement de Kidal semble très peu probable à moyen et long termes. Le Niger voisin dispose des quatrièmes réserves mondiales

prouvées ; l'exploitation du nouveau gisement à ciel ouvert d'Imouraven a été suspendue en 2014 à cause du fléchissement de la demande mondiale. D'importants gisements restent à exploiter en Australie et au Canada. Par ailleurs, des progrès et mutations technologiques pourraient à long terme considérablement alléger la dépendance de l'industrie nucléaire vis-à-vis de l'uranium naturel. Enfin, un certain nombre de pays se sont engagés sur la voie de la suppression de l'énergie nucléaire à plus ou moins long terme (Allemagne, Italie, Belgique et Suisse, notamment).²

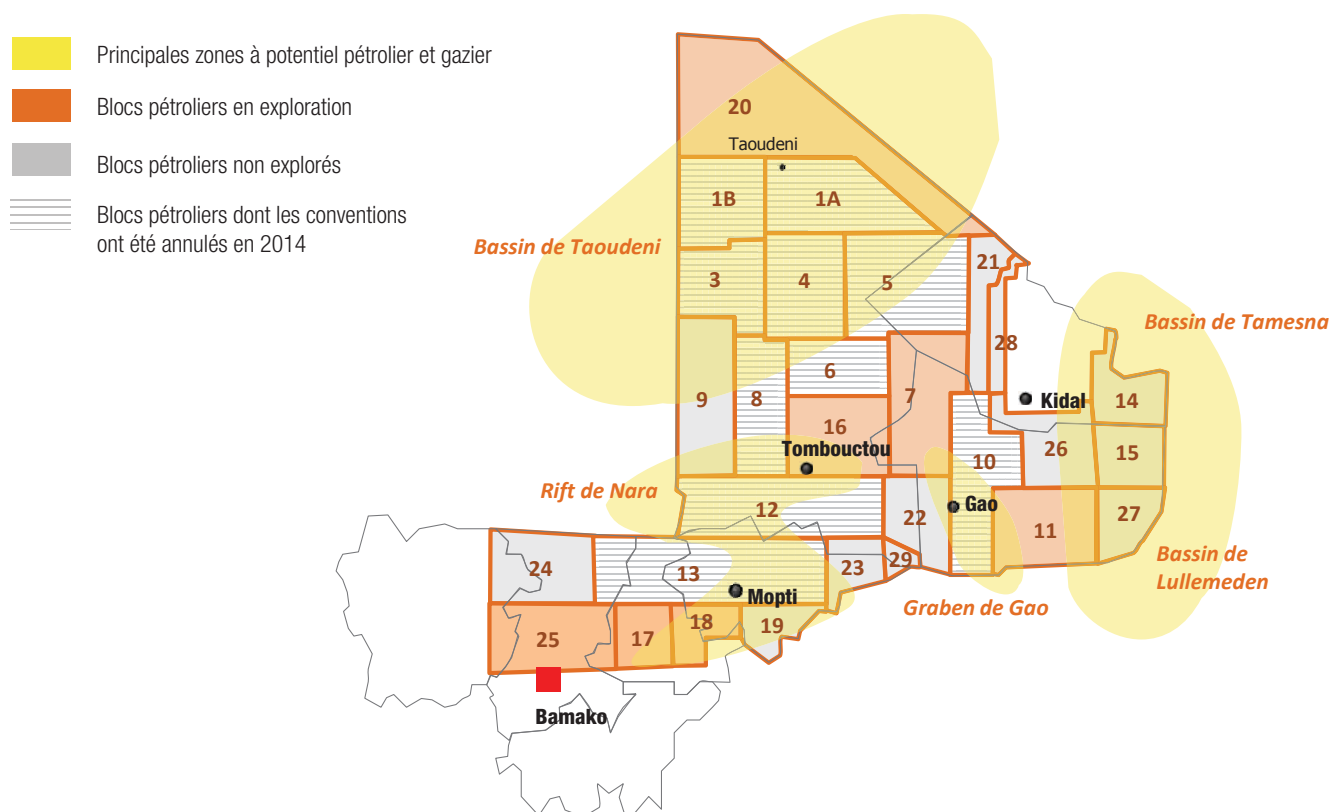
Le centre et le nord sont, en théorie, mieux nantis en pétrole et gaz. Cependant, il n'existe aujourd'hui aucune réserve prouvée. Malgré beaucoup d'effets d'annonce, la prospection est encore balbutiante. Les investissements pour la recherche pétrolière sont très faibles, 46 millions de dollars en 2009, 8,8 en 2010, 2,5 en 2011³. Il semble qu'en 2014, sur les 29 blocs d'exploration disponibles, 22 ne sont pas ou plus attribués.

1 www.temoust.org/archives/le-rapport-de-la-recherche-en,061.html

2 Connaissance des énergies (2014), fiche pédagogique : Réserves d'uranium naturel dans le monde.

3 Annuaire statistique du Mali 2012.

Carte 5 - Exploration pétrolière



Sources : Ministère des mines, Autorité pour la promotion de la recherche pétrolière (2011), CSAO/OCDE

Beaucoup de concessions ont été accordées à des « Juniors » dont les stratégies reposent sur « l'attente spéculative » ; effectuant le minimum de travaux de prospection en attendant d'éventuelles découvertes de gisements sur des blocs pétroliers voisins confiés à des « Majors ». Ceci explique pourquoi, fin 2014, le Mali a procédé à l'annulation d'une dizaine de conventions pétrolières ; reprochant aux entreprises concernées d'avoir manqué à leurs engagements. Le ministre malien de l'industrie et des mines, Boubou Cisse, déclarait à ce sujet « cette annulation contribue à assainir le cadastre pétrolier. Ainsi, les blocs annulés reviendront à l'État et pourront faire l'objet d'autres attributions à des sociétés ayant les capacités techniques et financières requises ».

L'exploration dans les zones les plus désertiques est conditionnée par le renforcement des mesures de sécurité. Le coût de l'exploration dans le Sahara risque de considérablement s'apprécier ; la rentabilisation de projets pétroliers

impose de mettre à jour de très importantes réserves. Or, la compagnie italienne ENI qui a exploré cinq blocs (1A-1B-3-4-9), a évalué l'exploitation du bassin du Taoudéni comme un projet risqué.⁴ Ceci les a conduit en 2013 à abandonner ces concessions en invoquant un potentiel insuffisant.⁵ De même, les résultats des forages récents de l'autre côté de la frontière - sur le Taoudéni mauritanien - ont été décevants.

Il semble donc aujourd'hui problématique d'intégrer l'or, l'uranium, le pétrole et le gaz dans une stratégie de développement du nord du Mali ; même si, à long terme, on peut espérer de bonnes surprises.

4 The Taoudenni basin exploration campaign: an example of a new initiative project in an under-explored basin, rapport non officiel.

5 « ENI has handed back licences it had because of the very low potential of the area », www.agenceecofin.com/hydrocarbures/1701-8470-la-compagnie-eni-annonce-qu-elle-rend-sa-licence-d-exploration-au-gouvernement-du-mali

1.5.2. Phosphate, calcaire et manganèse

Le phosphate, le calcaire et le manganèse, semblent présenter des perspectives plus encourageantes à court et moyen terme que le pétrole et l'uranium (point 3.3).

- Le phosphate est abondant. En particulier à Tilemsi (cercle de Bourem, région de Gao) où les ressources sont évaluées à plusieurs dizaines de millions de tonnes. Le phosphate naturel de Tilemsi est exploité depuis l'indépendance du Mali par la société et l'usine des « Phosphates de Bourem » mais à petite échelle et entre dans la composition d'une petite partie des engrais consommés au Mali.
- Un gisement important de calcaire (45 millions de tonnes) est situé dans le Gourma, à cheval entre les régions de Tombouctou et de Mopti. La chaux a des débouchés variés dans des secteurs eux-mêmes en expansion dans la région comme la construction, l'agriculture, l'industrie aurifère et les infrastructures routières.

- Un gisement prometteur de manganèse - de l'ordre de 10 millions de tonnes - a été découvert au sud d'Ansongo, dans les collines de Tassiga, situées à une cinquantaine de kilomètres de la frontière burkinabè et à 100 km de la frontière nigérienne. En 2014, une entreprise australienne a acquis les droits de poursuite de l'exploration en soulignant que le gisement semble très riche et que l'exportation vers le marché mondial pourrait aisément se faire via Niamey. La perspective de la construction prochaine d'une ligne de chemin de fer reliant Dori à Ouagadougou pourrait encore faciliter cette entreprise ; Dori (Burkina Faso) étant situé à 150 km de Tassiga. Il faut toutefois souligner qu'à proximité immédiate de Dori, se trouve une autre mine de manganèse : celle de Tambao.

1.6. Peuplement

La base de données Africapolis fournit des informations précieuses sur les agglomérations dont la population est évaluée en croisant des images satellites et les recensements de la population. Ces données permettent de cerner avec plus d'exactitude la réalité de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest.¹

La population urbaine des trois régions (agglomérations de plus de 5 000 habitants) est ainsi estimée à 360 000 habitants en 2010, soit un peu moins d'un quart de la population totale. Les neuf dixièmes de la population des villes sont concentrés à proximité immédiate du fleuve. La croissance urbaine est forte ; près de 5 % par an au cours de la dernière décennie, donc largement supérieure à la croissance de la population totale. Les trente dernières années ont vu la population de Gao se multiplier par 2,4, celle de Tombouctou par 2,5, de Bourem par 6,3, de Kidal par 10,9. Ceci témoigne du flux du milieu rural vers le milieu urbain, d'un processus de sédentarisation des nomades et de la présence de migrants subsahariens vers l'Afrique du nord ; en transit ou en séjour prolongé.²

1 Base de données CSAO/Africapolis. Ces chiffres diffèrent des chiffres officiels de population urbaine.

2 OCDE/CSAO (2009), Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines: Perspectives africaines et européennes, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris.

Tableau 4 - Agglomérations de plus de 5 000 habitants en 2010 dans le nord du Mali

Ville	Région	1980	1990	2000	2010
Gao	Gao	37 698	53 144	57 900	91 766
Tombouctou	Tombouctou	23 083	31 338	33 649	58 329
Bourem	Gao	4 489	8 063	22 379	28 305
Kidal	Kidal	2 584	4 645	13 227	28 154
Diré	Tombouctou	10 565	13 043	14 908	23 699
Goundam	Tombouctou	11 437	12 001	10 184	17 376
Ansongo-Dioula	Gao	3 890	4 714	10 133	15 298
Menaka	Gao	5 436	8 973	9 234	12 543
Tonka	Tombouctou	4 701	7 170	8 401	11 503
Bazi-Gourma	Gao	4 596	5 281	7 362	11 114
Gossi	Tombouctou	5 174	5 906	4 402	10 467
Echell	Tombouctou	782	2 833	6 875	9 414
Lere	Tombouctou	3 291	4 300	6 520	9 051
Tacharane	Gao	4 151	4 647	5 087	7 536
Sareyamou	Tombouctou	4 336	4 578	4 980	7 418
Forgho-Sonrai	Gao	944	1 592	4 567	6 519
Anderamboukane	Gao	0	0	3 871	6 248
Imagrane-Aboubakrin	Gao	0	0	928	5 259
Total, population urbaine		127 157	172 229	224 607	359 999
Dont près du fleuve		90 %	89 %	88 %	86 %
Dont près du fleuve (Gao et Tombouctou)		92 %	91 %	94 %	94 %

Source : Africapolis 2015

Tableau 5 - Évolution du taux d'urbanisation des régions maliennes (en %)

Région	1976	1987	1998	2009
Kayes	11,4	13,2	18,5	25,1
Koulikoro	7,8	11,7	16,1	30,9
Sikasso	10,4	14,9	21,7	30,4
Ségou	14,5	17,2	17,8	21,5
Mopti	10,6	12,7	13,3	17,4
Tombouctou	10,2	18,3	19,6	20,8
Gao	12,0	20,5	34,0	35,9
Kidal			32,9	38,3
Bamako	100	100	100	100
Mali	16.8	22	27	35

Sources : INSTAT, RGPH 1976, 1987, 1998 et 2009

Cette importance du fait urbain est confirmée par les statistiques officielles, qui désignent les régions de Kidal et de Gao comme les régions les plus urbanisées du Mali (hors Bamako). Les cartes de semis de villages et de densité de population rurale sédentaire sont rares et anciennes.¹ Elles témoignent cependant du fait que, à l'image de la population urbaine, la population rurale est également concentrée le long du fleuve ; de longue date, « tout au long de la vallée ; les Shonghaï ont installé une ligne continue de villages et de hameaux pratiquant la culture pluviale et de décrue ; développant de plus en plus les périmètres irrigués villageois pour le riz ». ² On trouve également des hameaux ou campements semi-permanents de Peul et de Touareg. Les immensités désertiques et semi-désertiques sont très peu peuplées à l'exception de Kidal, d'une poignée de petits villages et des campements nomades. Les nomades (130 000 personnes environ selon le RGPH 2009) sont les plus nombreux dans la région de Kidal pour des raisons à la fois historiques (le massif des Ifoghas est le berceau des Touareg maliens) et géographiques (l'environnement naturel y est un peu moins dur que dans le Sahara). On est ici dans un espace profondément marqué par la mobilité saharo-sahélienne.

1 Atlas Jeune Afrique du Mali (1980) pour le semis des villages ; Atlas Jeune Afrique du Mali (2010) pour les densités de la population sédentaire.

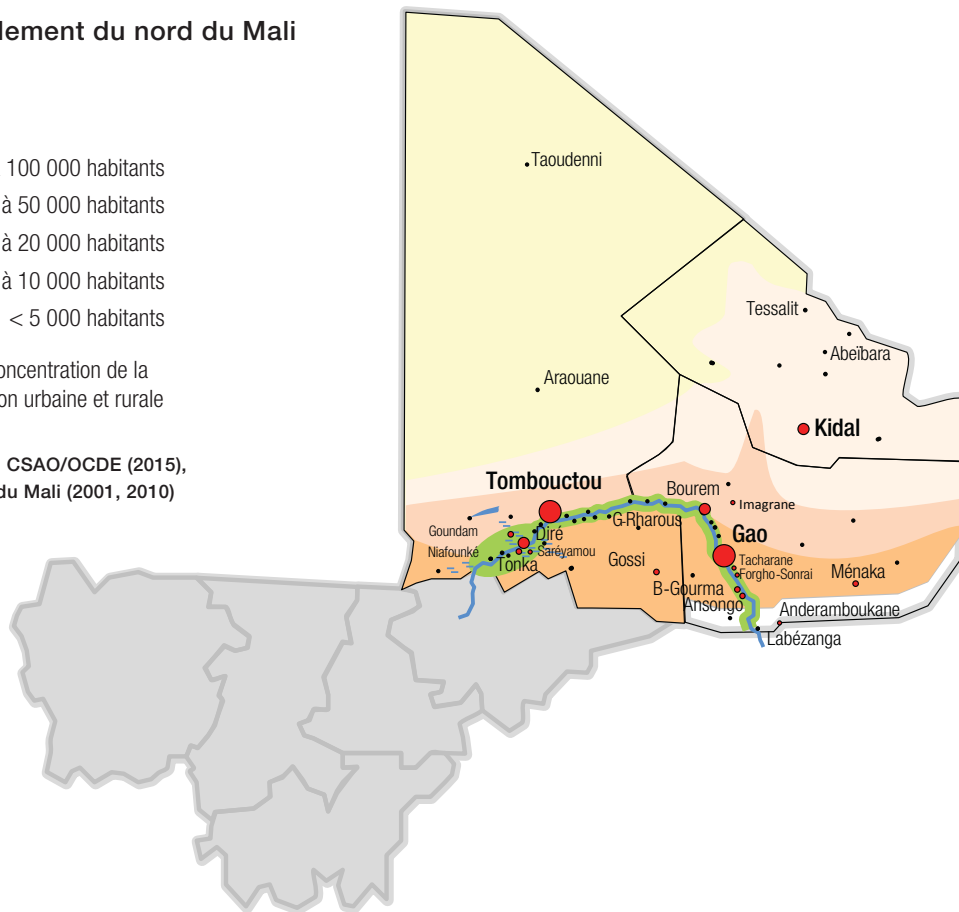
2 Atlas du Mali (2010), Éditions Jeune Afrique.

Carte 6 - Peuplement du nord du Mali

Villes et villages

- 50 000 à 100 000 habitants
 - 20 000 à 50 000 habitants
 - 10 000 à 20 000 habitants
 - 5 000 à 10 000 habitants
 - < 5 000 habitants
- Hyper-concentration de la population urbaine et rurale

Sources : Africapolis, CSAO/OCDE (2015),
Atlas Jeune Afrique du Mali (2001, 2010)



1.7. Enclavement et aménagement du territoire

Le septentrion ne bénéficie à ce jour que d'une seule route revêtue traversant une très petite portion du sud des régions de Tombouctou et Gao : la nationale 16 reliant Mopti à Gao.

Le trajet le long du fleuve entre Tombouctou et de Gao (424 km) s'effectue en une dizaine d'heures si l'on possède un véhicule tout-terrain. Les échanges commerciaux entre les deux capitales régionales sont difficiles. Dans la plupart des cas, les véhicules lourds sont obligés de passer beaucoup plus au sud par Douentza en empruntant la Nationale-16 (370 km) et de remonter vers Goundam et Tombouctou sur 200 km de pistes et de routes en mauvais état ; le trajet prend au total une longue journée.

Pourquoi ces deux villes de 90 000 et 60 000 habitants ne sont-elles pas connectées entre elles, alors que l'axe Ségou – Mopti (405 km) était déjà bitumé à la fin des années 60 ; ces deux villes comptant à l'époque 35 000 habitants chacune ?¹ Sans doute parce que la boucle du Niger n'a jamais été perçue comme un espace potentiel de développement.

Le transport fluvial est lui aussi insuffisant. Des pirogues à moteur assurent le transport de personnes et de marchandises tout au long de l'année. Un certain nombre de villages sont inaccessibles par la terre durant la saison des pluies. Les pirogues sont souvent le seul lien avec l'extérieur. Par ailleurs, « Les bateaux de la Compagnie malienne de navigation (COMANAV) ne fréquentent la boucle du Niger (de Mopti à Gao) que durant la crue du fleuve ; généralement de juillet à janvier. Interrompus durant près de deux ans du fait des problèmes sécuritaires ; les services de la COMANAV souffrent de la dégradation des conditions de navigation (manque de balisage et ensablement du chenal navigable, dégradation des quais et des ports) et de l'obsolescence des bateaux ».²

Beaucoup de villages de la vallée éprouvent les plus grandes difficultés à s'insérer correctement dans l'économie marchande du simple fait de la longueur des trajets ; les coûts de transport sont très élevés ; l'accès à l'éducation et à la santé est fortement contraint. La vallée n'est pas l'espace fluide qu'elle devrait être.

1 OUA (1968), Atlas international de l'Ouest-africain, planche 38.

2 H.Cissé, Les transports fluviaux au Mali, les fleuves Niger et Sénégal vecteurs de développement.

Les relations avec le reste du Mali sont tout aussi problématiques. Le voyage Tombouctou – Mopti (722 km) nécessite 12 heures de trajet avec un véhicule 4x4 ; deux jours de voyage sont nécessaires pour une personne ne disposant pas de ce type d'équipement.

En termes de relations au marché mondial, le septentrion est de facto coupé de l'Océan Atlantique et donc tourné vers la Méditerranée. La ville de Gao qui est pourtant reliée à Abidjan par des routes entièrement bitumées reçoit des marchandises débarquées à Alger en presque trois fois moins de temps que depuis la capitale ivoirienne (située pourtant beaucoup moins loin). La performance est d'autant plus remarquable que le trajet Tamanrasset – Gao se fait sur des pistes et non sur une route bitumée.

La quasi-totalité des produits alimentaires (non produits sur place), du carburant et des produits manufacturés, provient d'Algérie. Si les subventions du gouvernement algérien sur certains de ces produits y sont pour beaucoup, les prix exorbitants du transport en provenance du sud est également un facteur explicatif (point 2.3).

Ceci pose autant le problème de la construction et de l'entretien des infrastructures que celui de la fluidité sur les couloirs ouest-africains. Le désenclavement du nord du Mali vis-à-vis de l'Afrique de l'Ouest relève donc aussi de la mise en œuvre des politiques communautaires de libre circulation de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Pour autant, la polarisation du nord du Mali par l'Algérie mérite d'être analysée comme une réalité durable que les politiques de développement doivent prendre en compte. Se fixer comme objectif de faire tourner le dos du septentrion à son voisin algérien serait une illusion ; aussi bien pour des raisons culturelles, que géographiques et économiques (point 2.3).

L'accord d'Alger contient des propositions précises en matière de désenclavement. Ces propositions répondent aux problèmes évoqués plus haut :

- Le désenclavement est-ouest de la vallée (Goudam – Gao) et sa connexion avec les espaces pastoraux au sud (Douentza et Gossi) et à l'est (Ménaka) ;
- La connexion avec le sud du pays (Nampola et Douentza) ;
- La connexion à l'économie mondiale ; par la Méditerranée via l'Algérie et par l'Atlantique via la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin, via le Burkina Faso et le Niger.

Tableau 6

Transit commercial vers le nord du Mali

Distance	Kidal	Gao
Alger	2 297 km	2 597 km
Dakar	2 950 km	2 650 km
Abidjan	2 400 km	2 050 km
Téma	2 250 km	1 900 km

Temps moyen de transit	Kidal	Gao
Alger	7 jours	8 jours
Dakar	18 jours	17 jours
Abidjan	23 jours	22 jours
Téma	24 jours	23 jours

Source : Comité de liaison de la route

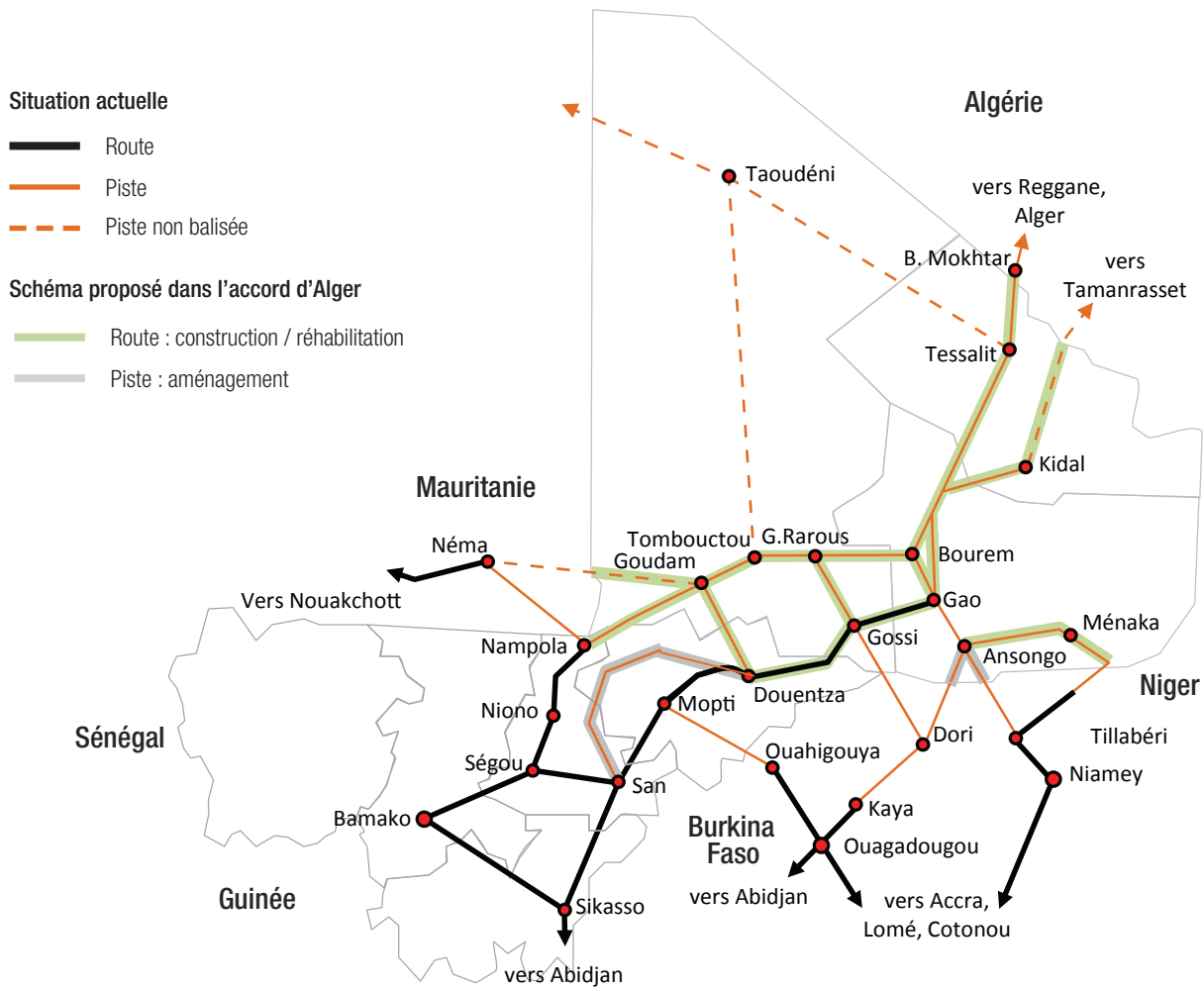
Mailler le désert de routes, c'est lui donner la vie en enclenchant un cercle vertueux. La route fait venir l'électricité et les télécommunications, engendre le commerce, développe les villes étapes ou carrefours, facilite l'exploitation minière et le tourisme ; autant d'éléments qui à leur tour engendrent l'activité économique et les flux commerciaux. « Le cas de la route Nouakchott-Nouadhibou est révélateur des enjeux d'une telle prise de conscience. Son ouverture depuis 2004 s'est accompagnée d'une croissance des trafics commerciaux et d'une prolifération d'installations humaines nouvelles »¹ (point 3.1).

La construction de ces infrastructures reviendrait à poser le « chaînon manquant » entre les espaces économiques du sud et du nord du Sahara.

La construction de ces infrastructures reviendrait à poser le « chaînon manquant » entre les espaces économiques du sud et du nord du Sahara (point 3.2).

¹ Benjamin Steck, *West Africa facing the lack of traffic lanes. A study case: the Nouakchott-Nouadhibou road* (Mauritania).

Carte 7 - Enclavement et désenclavement

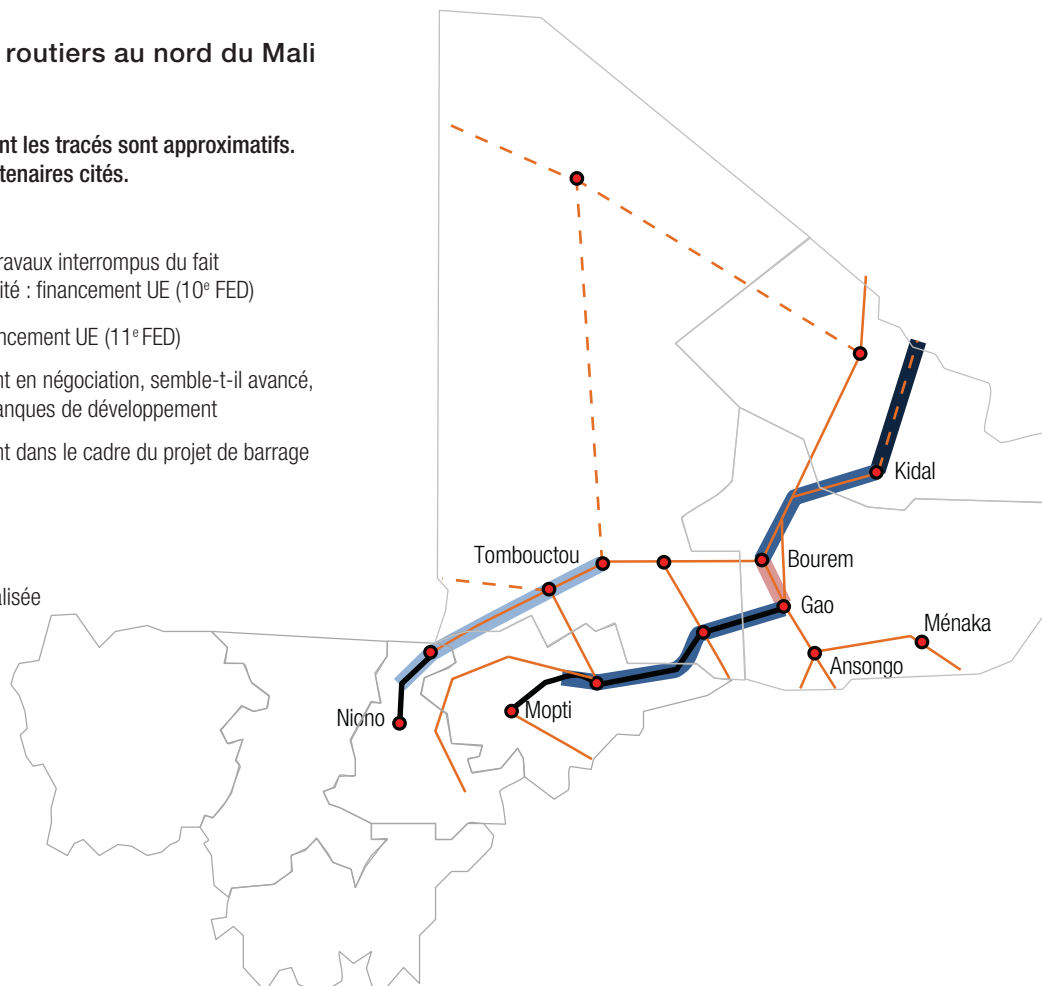


Sources : CSAO/OCDE (2015) et accord d'Alger

Carte 8 - Projets routiers au nord du Mali

Ceci est un schéma dont les tracés sont approximatifs. Il n'engage pas les partenaires cités.

- En cours : travaux interrompus du fait de l'insécurité : financement UE (10^e FED)
- Prévu : financement UE (11^e FED)
- Financement en négociation, semble-t-il avancé, avec des Banques de développement
- Financement dans le cadre du projet de barrage de Taoussa
- Piste
- Piste non-balisée



Source : CSAO/OCDE

La question des infrastructures de transport renvoie à la problématique plus générale de l'aménagement du territoire. « En Afrique du Nord, du Maroc à l'Égypte, l'État s'est souvent fait démiurge, bitumant les pistes, désenclavant les oasis isolées, créant des pôles administratifs fonctionnels et des villes, purs produits des politiques publiques d'aménagement des années 1960 aux années 1980. [...] À l'inverse, les États ont été beaucoup moins interventionnistes côté sahélien, faute de capacité financière le permettant ».¹

L'aménagement du territoire « est surtout une politique volontaire de la part des pouvoirs publics, pour tenter d'agir sur l'organisation de l'espace, c'est-à-dire sur les rapports existants entre le fonctionnement de l'économie ou la vie des hommes, et la structure de l'espace dans lequel s'exerce le système économique et social ».² Cette définition formulée par le gouvernement malien il y a plus d'une décennie fait parfaitement écho au besoin – unanimement ressenti – d'un retour de l'État et des collectivités locales sur les territoires du nord. Non pas pour imposer des choix, mais pour « donner du sens » sur la base d'une stratégie à long terme ; tout en « (prenant en compte) le principe de solidarité nationale et (en consacrant) des efforts particuliers aux

régions [...] du nord et de l'ouest, qui sont particulièrement fragiles aux plans écologique, économique et social ».³

Tel est l'objectif de la Politique nationale d'aménagement du territoire adoptée en 2006 qui mériterait d'être relue, adaptée si nécessaire et utilisée pour ce qu'elle devrait être : la boussole d'un développement équilibré et solidaire de l'ensemble des régions du Mali. Le gouvernement dispose de tous les outils institutionnels pour mener à bien cette ambition.⁴

Par ailleurs, toutes les régions du Mali semblent disposer de Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT). Ces documents devraient eux aussi être relus. Ils pourraient servir de cadre de cohérence pour les projets de développement au service de la « lutte contre la pauvreté des territoires » dans les régions de Gao, Kidal et Tombouctou (comme dans les autres régions du Mali).

1 Julien Brachet, Armelle Choplin, Olivier Pliez (2012), Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe, Revue Hérodote.

2 République du Mali, Ministère de l'économie et des finances (2001), Guide méthodologique d'élaboration du Schéma d'aménagement et de développement de cercle.

3 Partenariat pour le développement municipal (2003), Étude d'investigation et de diagnostic sur la situation de l'aménagement du territoire au Mali.

4 La Mission d'aménagement du territoire a été créée par l'ordonnance n°043/PRM du 21 septembre 2000, suivie du décret n° 01-325 du 3 août 2001 fixant au Ministère chargé de l'aménagement du territoire la mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique d'aménagement du territoire. Ce cadre institutionnel a été complété par le décret n° 02-245/P-RM du 13 mai 2002, portant création du Conseil interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) et du Comité national d'aménagement du territoire (CNAT), respectivement présidés par le Premier ministre et le ministre chargé de l'aménagement du territoire.

II. Économie

2.1. Le nord dans l'économie malienne

Le Mali ne dispose pas de comptes économiques officiels désagrégés au niveau régional. À la fin des années 1990, le Secrétariat du CSAO/OCDE et le Partenariat pour le développement municipal (PDM) ont réalisé une évaluation de cet agrégat par le biais d'un modèle d'allocation spatiale des agrégats nationaux¹ :

Tableau 7

Part des régions dans le Produit intérieur brut (PIB) malien

	1960	1975	1985	1998
Kayes	12,6	10,1	8,5	7,5
Koulikoro	8,6	7,5	9	13,3
Sikasso	20,2	20,7	18,4	17,2
Ségou	14,9	15,5	15,8	15,6
Mopti	15,9	14,2	12,4	11,8
Tombouctou	8,2	6,3	4,1	2,6
Gao & Kidal	9,6	3,7	2,9	2,6
Bamako	10,1	22,0	28,9	29,5
Mali	100,0	100,0	100,0	100,0
Nord*	17,8	10,0	7,0	5,2

*Gao, Kidal et Tombouctou

La région de Kidal n'a été créée qu'en 1991. Elle n'est pas prise en compte dans les calculs afin de permettre la comparaison historique depuis 1960. Elle est intégrée dans le total « Tombouctou Gao » qui représentait – en 1998 – un peu plus de 5 % du PIB malien. Si les trois régions du nord représentaient 5 % de la richesse nationale en 2014 (27,1 milliards en parité de pouvoir d'achat)², leur PIB cumulé serait de l'ordre 1,3 milliard de dollars. À titre de comparaison, la plus petite économie d'Afrique de l'Ouest en 2014 est celle de la Guinée Bissau (2,5 milliards de dollars en parité de pouvoir d'achat).

Si les trois régions du nord représentaient 5 % de la richesse nationale en 2014 (27,1 milliards en parité de pouvoir d'achat), leur PIB cumulé serait de l'ordre 1.3 milliard de dollars US. [...] Néanmoins, l'économie du septentrion apparaît comme très marginale dans l'économie nationale.

Il apparaît également que la place du nord dans l'économie nationale décroît. Cette tendance semble cohérente avec :

- Les deux grandes sécheresses de 1973 et 1984 qui ont décimé le cœur de l'économie septentrionale qu'est l'élevage ;
- La très forte croissance de Bamako et de ses environs où sont concentrés en 2006 les deux tiers des unités industrielles et des salariés du pays, l'essentiel du secteur des services ;
- Le développement du coton et l'exploitation des mines d'or dans le sud du pays.

En 2007, une autre modélisation de l'économie malienne réalisée par l'université de Grenoble permet de visualiser cette fois-ci, le positionnement de la région de Kidal dont le « PIB local » serait aujourd'hui selon la même méthode de calcul, de l'ordre de quelques dizaines de millions d'euros.

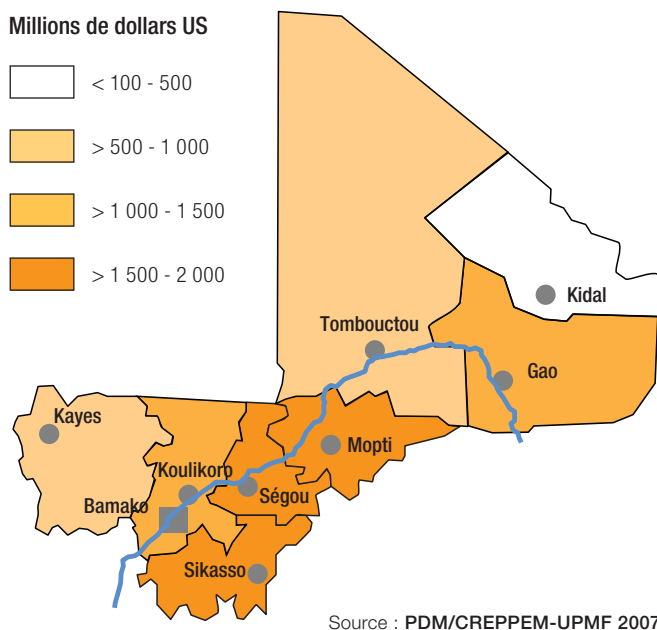
On est ici dans la sphère de l'approximation. Néanmoins, l'économie du septentrion apparaît comme très marginale dans l'économie nationale.

À moyen et long termes, il est peu probable que cette situation évolue. Les potentiels de croissance sont bien plus importants dans la partie sud du pays.

¹ OCDE/CSAO (2002) ; L'économie locale du cercle de Ségou, comptes économiques locaux ; SAH/D(2002)525

² Perspectives économiques pour l'Afrique : www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques

Carte 9 - Répartition régionale du PIB malien en 2006



Les régions du nord ont donc intérêt à mieux se connecter à l'économie malienne dont les perspectives de croissance sont remarquables. Si la paix et la stabilité revenaient, des taux de croissance économique de l'ordre de 7 % par an seraient envisageables. Ceci reviendrait à un doublement du PIB malien dans 10 ans.

Pour autant, le septentrion dispose d'atouts qui lui sont propres, dont la valorisation pourrait à la fois, sensiblement améliorer le bien-être économique et social de ses populations et contribuer au développement général du pays.

2.2. Inégalités territoriales

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde ; une grande partie de sa population vit encore dans la plus grande précarité, quelle que soit sa localisation dans l'espace national. Sans tenir compte des conséquences du conflit, le septentrion est-il défavorisé par rapport au reste du pays ? Oui dans certains domaines, non dans d'autres. Le propos est moins de faire des comparaisons que de comprendre les spécificités locales de la précarité.

En termes de pauvreté monétaire, les régions du nord et celle de Kayes, apparaissent comme moins mal loties que le reste du pays (Bamako étant un cas particulier).

En termes de pauvreté monétaire, les régions du nord et celle de Kayes, apparaissent comme moins mal loties que le reste du pays (Bamako étant un cas particulier). Les Maliens les plus pauvres sont dans les régions de Mopti et Sikasso ; cette dernière étant une région cotonnière réputée « la plus riche du pays ». C'est ce que beaucoup appellent le « paradoxe de Sikasso », même si d'autres discutent la pertinence de ces chiffres.¹

Comment expliquer le positionnement singulier du septentrion et plus encore de la région de Kidal d'où la pauvreté semble avoir été éradiquée ? Par hypothèse, on peut avancer : d'une part, l'importance des migrations saisonnières et des revenus monétaires qu'elles génèrent (point 1.2) ; d'autre part, l'ampleur du commerce transfrontalier non enregistré (point 2.3). Concernant la région de Kayes, l'explication pourrait résider dans l'importance des transferts financiers des émigrés ; Kayes fournissant le plus gros du contingent de migrants vers la France depuis plusieurs décennies.

La consommation monétaire est également plus élevée dans le nord ainsi que dans la région de Kayes (hors Bamako où est concentrée la frange la plus riche de la population nationale). Il s'agit des quatre régions les plus enclavées du Mali ; des quatre régions également dont l'agriculture est la moins performante ; en résumé, des quatre régions où les prix des produits de base sont susceptibles d'être les plus élevés. Cet indicateur peut donc être interprété – au moins partiellement – comme un marqueur de la « pauvreté des territoires ». Cette hypothèse ne peut cependant pas expliquer le score de la région de Kidal. On peut – là encore – avancer l'existence d'activités rémunératrices non repérées par les statistiques officielles (commerce transfrontalier non déclaré).

¹ J. Delarue, S. Mesplé-Somps, JD Naudet, AS Robilliard (2009). Le paradoxe de Sikasso : coton et pauvreté au Mali, DIAL.

Tableau 8 - Quelques indicateurs sociaux et de confort des ménages par région

Région	1 - Incidence de la pauvreté (2012, %)	2 - Dépense moyenne/hab. (2011, 1 000 CFA)	3 - Taux de scolarisation primaire (2009, %)	4- Accès à l'eau potable (2011, %)	5 - Accès à l'électricité (2009, %)	6 - Mortalité infanto-juvénile (2009, %)	7 - Nombre d'hab. par personnel de santé (2012, 1 000 hab)
Kayes	40	316	48	87	16	16	3 840
Koulikoro	47	258	53	66	15	15	4 816
Sikasso	58	217	51	84	15	17	3 535
Ségou	52	232	45	78	10	17	3 515
Mopti	61	252	29	68	7	16	4 908
Tombouctou	47	304	25	92	10	13	2 736
Gao	34	284	36	78	9	12	1 682
Kidal	4	616	21	85	15	8	835
Bamako	11	524	79	98	76	9	966
Mali	45	312	48	81	20	15	2 704

Sources et notes :

1 - INSTAT 2013. L'incidence de la pauvreté est définie comme le pourcentage des individus pauvres, c'est-à-dire pour lesquels les dépenses de consommation sont situées en dessous du seuil de pauvreté.

2-3 INSTAT 2012

4 - INSTAT 2013

5 - INSTAT 2009. Personnes reliées au réseau EDM (électricité du Mali), panneaux solaires ou groupes électrogènes

6 - INSTAT 2009

7 - Médecins, sages-femmes et infirmiers

Les indicateurs sociaux produisent une image plus nuancée parfois difficile à interpréter. Ils font apparaître un net déficit des trois régions du nord et de celle de Mopti en termes d'éducation.

Les indicateurs sociaux produisent une image plus nuancée parfois difficile à interpréter. Ils font apparaître un net déficit des trois régions du nord et de celle de Mopti en termes d'éducation.

Derrière les chiffres d'accès à l'eau potable apparemment conformes – voir supérieurs – à la moyenne nationale, se cache une spécificité négative des régions de Tombouctou et Gao où l'utilisation des eaux de surface pour boire est exceptionnellement élevée ; ceci engendrant des risques sanitaires. Ces risques sont également élevés dans la région de Kidal où plus de 60 % des besoins en eau potable sont satisfaits par des puits traditionnels (point 1.4).

Les indicateurs de santé publique, dont deux sont présentés dans le tableau ci-dessus ne témoignent pas de disparités territoriales apparentes au détriment du septentrion. Il en va de même de l'accès à l'électricité. Une analyse détaillée et systématique d'un grand nombre d'indicateurs sociaux mériterait d'être menée à bien pour compléter et préciser ce diagnostic.

En 2010, la pauvreté alimentaire¹ concernait 22 % de la population malienne, soit plus de 3 millions de personnes. Une étude de la Banque mondiale² souligne une double singularité du septentrion.

D'une part, les régions de Gao, Kidal et Tombouctou ont des taux de pauvreté alimentaire et de malnutrition chronique beaucoup plus bas que les autres régions maliennes. D'autre part, l'alimentation des habitants des régions nord est à la fois plus dépendante du marché et moins dépendante de l'autoproduction que le reste du pays (hors Bamako).

1 La pauvreté alimentaire se réfère à un panier de biens et services alimentaires permettant le minimum requis en calories, calculé en appliquant la norme (le minimum requis en calories par individu et par jour a été établi en appliquant la table des besoins énergétiques recommandés (Recommended daily allowance, FAO-OMS) à la structure de la population marocaine selon le sexe, l'âge et la situation des femmes vis-à-vis de la grossesse et de l'allaitement) recommandée par la FAO et l'OMS à la structure de la population. Le seuil retenu est le coût du panier de biens et services permettant ce minimum (1 984 Kcal par jour et par personne). Sur la base de ce seuil, le taux de pauvreté alimentaire est la proportion des individus dont la dépense annuelle moyenne par personne se situe au-dessous de ce seuil.

2 P. Eozenou, D. Madani R. Swinkels (2013), *Poverty, Malnutrition and Vulnerability in Mali, Policy Research Working Paper 6561*, Banque mondiale.

Tableau 9

Pauvreté alimentaire et malnutrition chronique

Population (%)	Pauvreté alimentaire	Malnutrition chronique
Kayes	5	12
Koulikoro	11	17
Sikasso	45	19
Ségou	19	17
Mopti	13	16
Tombouctou	3	6
Gao	3	4
Kidal	0	0
Bamako	1	8

Source : P. Eozenou, D.Madani, R. Swinkels (2013)

La population du septentrion est donc particulièrement vulnérable aux conséquences de mauvaises récoltes, au déficit fourrager, aux hausses de prix et à la détérioration du rapport entre le prix du bétail et celui des céréales. *“A simulation finds that the more arid northern regions of Mali would experience a much larger adverse effect on poverty while the mainly agricultural region of Sikasso is less affected by the price rise because a larger proportion of the food is self-produced.”*

Tableau 10

Part des produits alimentaires achetés et auto-produits

	Part achetée (%)	Part produite (%)
Kayes-Koulikoro	11	11
Sikasso	6	17
Mopti-Ségou	11	16
Tombouctou-Gao	22	10
Bamako	15	1

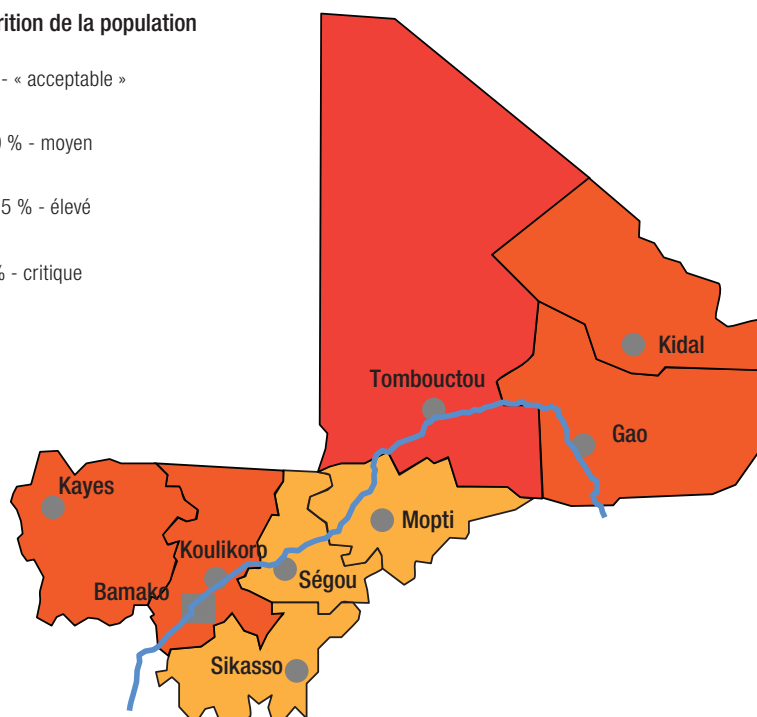
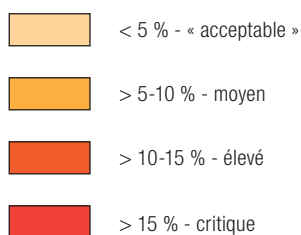
Source : P. Eozenou, D.Madani, R. Swinkels (2013)

Toutefois, les crises alimentaires sont loin de se cantonner aux seules régions du nord. Ainsi, durant la campagne agricole 2011 – 2012, aucune des régions du Mali n’a été réellement épargnée. Les ménages d’agriculteurs pauvres, d’éleveurs et d’agro-pasteurs sont également nombreux dans les régions sahéliennes situées immédiatement au sud du septentrion. Ils font partie des franges de la population les moins résilientes en matière de sécurité alimentaire.

1 Banque mondiale (2013), F. Bastagli, C. Toulimin (2014), Mali : *Economic factors behind the crisis*, Parlement européen.

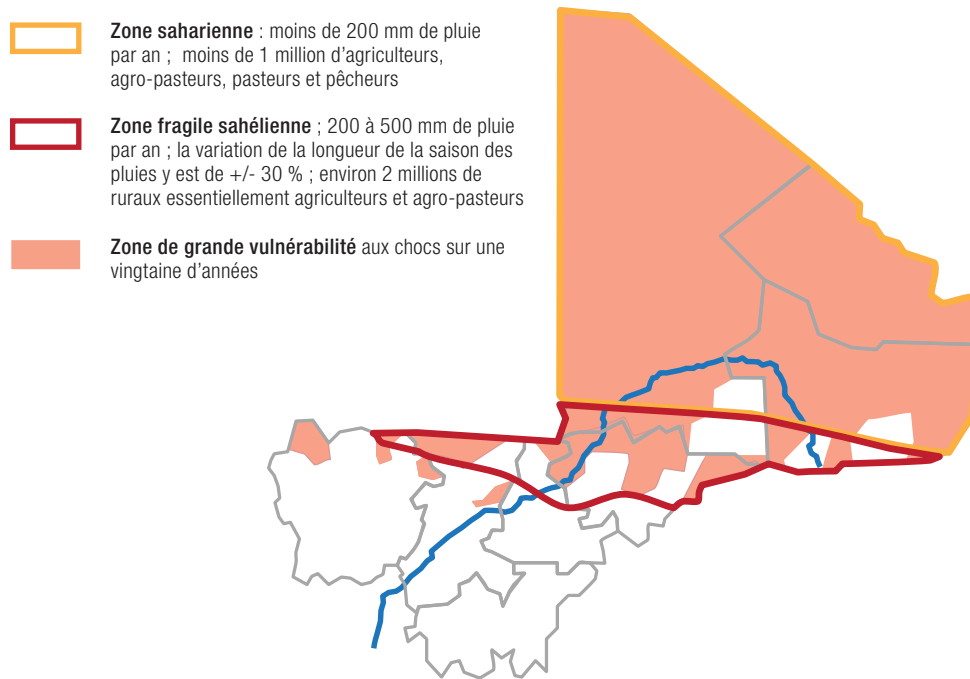
Carte 10 - Malnutrition globale, campagne agricole 2011-12

Niveau de malnutrition de la population



Source : Agrhymet/CILSS, novembre 2012

Carte 11 - Vulnérabilité structurelle



Sources : Programme national de sécurité alimentaire, phase II, 2011-15 et Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest, CSAO/OCDE (2009)

2.3. Économie urbaine et commerce

Selon les chiffres du RGPH 2009, un peu moins d'un tiers de la population active du septentrion travaille dans le transport, le commerce ou l'artisanat (ce dernier comprenant le Bâtiment et Travaux Publics, la réparation automobile, la transformation de produits agricoles, la restauration, etc.) ; proportion qui est à peu près la même dans toutes les régions du Mali. Cette partie de l'économie est très majoritairement informelle et urbaine. Les infrastructures urbaines ont un impact important sur ces activités ; les routes d'accès, les rues, les trottoirs, les marchés, constituant l'environnement de travail du secteur informel. Les villes du nord ne sont pas particulièrement bien loties de ce point de vue. Au cours des dernières décennies, la croissance urbaine « a été accompagnée d'un certain nombre d'investissements (voirie, adduction d'eau, électrification, communication, etc.) mais ceux-ci restent insuffisants. Bien souvent, la gestion des déchets et l'assainissement restent de gros problèmes. »¹

Le processus d'urbanisation dans le septentrion ne s'arrêtera pas, ne serait-ce que du fait de la croissance naturelle de la population des villes. L'enjeu est donc d'optimiser ce processus en améliorant le fonctionnement de l'économie urbaine par des schémas d'urbanisme adaptés, couplés à une stratégie ambitieuse de désenclavement (point 1.7).

Outre le tourisme, la ville de Tombouctou a vocation d'assurer plus de débouchés à l'économie agro-pastorale environnante, soit pour sa consommation, soit pour « exporter » la production vers d'autres lieux de consommation. Il en est de même pour Gao.

La position de Kidal fait de cette ville une étape autant qu'une destination finale. Mieux connectée à la vallée au sud et à l'Algérie au nord, elle peut prospérer par « l'économie de la route », offrant au commerce transsaharien les services qui lui sont nécessaires (restauration, hébergement, réparation des véhicules, approvisionnement en carburant, vente de pièces détachées, rupture de charge, etc.).

Enfin, et sans pour autant concevoir l'avenir urbain du septentrion par le seul prisme de la « ville de garnison », la présence de forces de sécurité et d'administrations est également une source de croissance et d'emplois, encourageant la construction de nouvelles écoles, entraînant le développement du commerce et de l'artisanat.

¹ Étude sur les stratégies de développement économique et social des régions nord du Mali, op cité.

2.3.1. Commerce transsaharien

Il s'agit essentiellement d'une activité transfrontalière avec l'Algérie, très largement sous-estimée par les statistiques officielles. Une étude¹ financée en 2014 par la Coopération britannique (DFID) permet d'en appréhender les dynamiques. Basée sur des interviews de commerçants et transporteurs, des comptages de camions et l'analyse des « routes » par images satellites, cette étude livre les informations suivantes :

1. Le commerce transfrontalier s'explique en grande partie par la politique de subvention de l'Algérie au bénéfice de ses régions sahariennes (sur le transport routier ; sur des produits de base : semoule de blé, blé, pâtes alimentaires, lait, farine, sucre, carburant, ciment).
2. Son volume est estimé à 2 millions de dollars par semaine en 2011 (une centaine de millions de dollars par an). Il a beaucoup baissé en 2014 (740 000 dollars par semaine) du fait des problèmes sécuritaires.
3. À ces produits subventionnés s'ajoutent des biens d'équipement tels que télévisions, réfrigérateurs, etc. (ces biens d'équipement coûtent beaucoup moins cher à Kidal ou Gao qu'à Bamako).
4. Une partie des marchandises importée d'Algérie est réexportée vers le Niger et le Nigeria (blé, ciment en particulier) ou envoyée vers Bamako.
5. Des flux – beaucoup moins importants – vont du Mali vers l'Algérie ; animaux sur pied (bovins), pièces de tissus (Bazin), etc.
6. Enfin, le gouvernement algérien autorise le commerce de troc avec le Mali et le Niger. Ce commerce porte sur une liste restrictive de produits autorisés à l'exportation (dattes, sel domestique, objets en plastique, métaux, artisanat local, etc.) et à l'importation (cheptel vivant, henné, thé vert, épices, viandes séchées, tissus, mil, légumes sec).
7. L'ensemble de ces activités représente une part significative de l'économie locale « réelle » du Septentrion malien ; sans doute le principal secteur économique de la région de Kidal. Ceci expliquant les scores recueillis par cette région dans les enquêtes sur la pauvreté (point 2.2).
8. Elles ont un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie locale ; le commerce suscitant naturellement des activités économiques en amont (vente et réparation de véhicules...) et en aval (emplois de chauffeurs et de gardiens, chaînes de distribution commerciale, etc).

Cette étude confirme la vivacité des réseaux commerciaux et leur savoir-faire. Elle souligne que la vocation commerciale transsaharienne – millénaire - du septentrion malien, est toujours vivace. Même s'il s'agit de « contrebande », ce commerce est à beaucoup d'égards « accepté » car il est devenu la clé de voûte d'un équilibre social et économique fragile. Son déclin fait craindre une augmentation rapide de la pauvreté dans le septentrion.

Le potentiel commercial transsaharien du septentrion est un atout. À moyen et long terme, la question posée est celle de la valorisation de ce potentiel dans un cadre légal et au service du développement du septentrion comme du Mali entier.

Le potentiel commercial transsaharien du septentrion est un atout. À moyen et long terme, la question posée est celle de la valorisation de ce potentiel dans un cadre légal et au service du développement du septentrion comme du Mali entier.

¹ S. Bensassi, A. Brockmeyer, M. Pellerin ; G. Raballand, *Algeria-Mali trade : the normality of informality*.

2.3.2. Poids de l'économie criminelle

Elle porte sur des quantités de marchandises faibles mais dont le négoce est très rentable pour ceux qui l'organisent ; L'ONUDC avançant en 2010 le chiffre de 18 tonnes de cocaïne par an transitant en Afrique de l'Ouest, pour une valeur de vente en Europe de l'ordre de 1,25 milliard de dollars. Le haschisch (il s'agirait du principal stupéfiant transitant dans le nord du Mali)¹ et les drogues de synthèse de type méthamphétamines circulent également.

Très ancien, le commerce des armes a connu un net regain d'activité. Le chiffre de 80 000 armes légères circulant en Afrique de l'Ouest est cité depuis plus d'une décennie, sans qu'on en connaisse la source exacte. Il est sans doute sous-estimé. On sait qu'entre 1999 et 2004, plus de 200 000 armes légères ont été collectées dans le cadre de programmes de démobilisation, ou saisies² ; en grande partie en Sierra Leone et au Liberia. Ces pays ont approvisionné les zones saharo-sahéliennes avant l'ouverture des arsenaux libyens ; lesquels recelaient semble-t-il entre 800 000 et un million d'armes automatiques, sans compter les armes lourdes³. On sait également que pour la seule année 2011, l'Algérie a arrêté 240 trafiquants et démantelé 10 gangs de trafic d'armes à ses frontières sud. La « filière armes » (transport, achat, vente, réparation, pièces détachées, munitions et même fabrication⁴) est sans doute florissante.

Il est impossible d'évaluer le poids de cette économie criminelle qui entraîne de nombreuses activités induites. Les trafiquants ont besoin de véhicules, de pièces de rechange, d'essence et de moyens de télécommunication. Ils sont des consommateurs à haut pouvoir d'achat. Pourvoyeurs de revenus et clients solvables, ils sont au cœur d'une « autre économie locale » du septentrion : une économie liquide, aux gains importants et rapides, que l'économie officielle a bien du mal à concurrencer.

1 OCDE/CSAO (2014), Un atlas du Sahara-Sahel : Géographie, économie et insécurité, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris.

2 Armed and Aimless: Armed Groups, Guns, And Human Security in the ECOWAS Region, Small Arms Survey (2005).

3 C. Amari (2012), Sahel : le trafic d'armes se porte bien, merci, Slate Afrique.

4 L'Afrique de l'Ouest a une longue tradition de fabrication d'armes à feu ; notamment au Ghana (pays le plus réputé de ce point de vue) mais également au Mali. Des contrefaçons locales de fusils automatiques circulent sur le marché sahélien.

« Le groupe de discussion de Gao a plus spécifiquement insisté sur le fait que la nature du commerce n'avait pas d'importance et que seule sa valeur économique importait, puisque « nos populations consomment rarement ces produits illicites, ils ne nuisent donc pas à nos communautés ». Un participant a expliqué que, dans la région, le trafiquant moyen ne savait probablement même pas ce qu'il transportait, et que le fait de n'avoir jamais vu le produit facilitait son transit. Le montant du paiement détermine sa valeur : « Les convois traversent le désert, et les conducteurs ne savent généralement pas ce qu'ils transportent. La somme en liquide reçue par la suite donne une indication du type de produit illicite qu'ils ont transporté. Les conducteurs reçoivent au moins 6 000 dollars pour transporter des cigarettes. Pour le hachisch ou la cocaïne, ils reçoivent un minimum de 14 000 dollars ». Dans la région, le trafic de drogue et la contrebande ont été banalisés par les communautés dont les revenus en dépendent »⁵.

Face à cette « criminalisation de l'économie locale », les réponses du gouvernement et de la communauté internationale portent en particulier sur la création d'emplois pour les jeunes ; ces derniers étant souvent perçus comme des « emplois précaires et difficiles (qui) ne constitueront pas une alternative durable », et non intégrés dans des secteurs économiques porteurs, comme au Niger où « le secteur bourgeonnant des industries extractives a été proposé en guise d'exemple, à la condition que les opportunités d'emplois de ces secteurs soient offertes aux populations locales. »⁶

La question des alternatives aux activités criminelles est d'une grande complexité. Il sera ici simplement fait mention de la nécessité d'une réflexion sur l'avenir de l'économie locale et la création de filières innovantes. Tous les gisements d'emploi et de formation ne résident pas dans les filières existantes. Se doter d'une vision à long terme, annoncer et mettre en œuvre de grands projets aux effets différés, lancer de nouvelles filières ; devraient faire partie intégrante d'une stratégie post-conflit.

5 T. Reitano et M. Shaw (2014), Points de vue de la population sur la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Institut d'Études de sécurité, rapport n° 254.

6 T. Reitano et M. Shaw (2014), *ibidem*.

2.4. Économie agroalimentaire

2.4.1. Agriculture

Le Mali dispose d'une agriculture en forte croissance depuis plusieurs décennies. La FAO classe ainsi le pays au deuxième rang mondial de la croissance annuelle de la valeur de la production de céréales entre 1980 et 2010. Sur la même période, la production alimentaire disponible par habitant est passée de moins de 1 500 à près de 2 250 kilocalories alors que la population doublait.¹

Avec moins de 50 000 hectares, le septentrion ne représente en 2012 que 1,2 % des surfaces cultivées et 4,3 % de la production céréalière du Mali. La région de Kidal ne produit pas de céréales, celle de Gao une trentaine de milliers de tonnes. Seule l'agriculture de la région de Tombouctou est significative : 250 000 tonnes de céréales. Le riz est la culture dominante (60 %). Il est principalement

produit dans la zone lacustre en amont de Tombouctou ; plus marginalement le long du fleuve en submersion traditionnelle ou dans des PPIV (petits périmètres irrigués villageois). Les céréales sèches (principalement le sorgho), représentent moins de 40 % de la production céréalière. Elles sont associées à un peu de manioc et d'arachide.

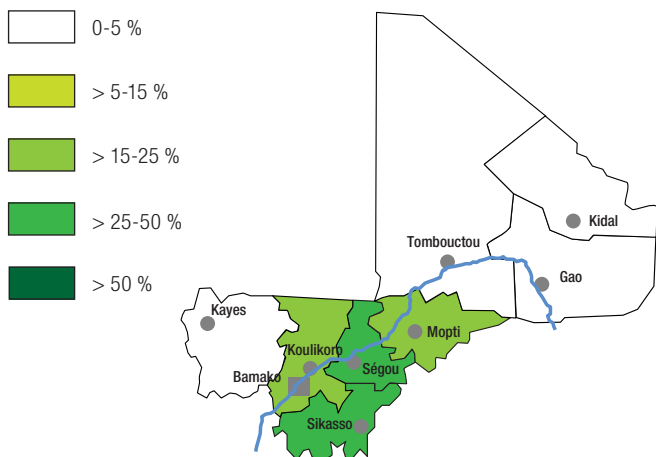
Dans l'environnement naturel difficile du septentrion (point 1.4), l'espoir d'une (re)naissance agricole repose sur la maîtrise de l'eau. La stratégie nationale de développement de la riziculture souligne que « Les superficies jugées aptes à l'irrigation sont évaluées à près de 2 000 000 hectares. Ce potentiel n'est valorisé qu'à hauteur de 22 % ».²

Les superficies jugées aptes à l'irrigation sont évaluées à près de 2 000 000 hectares. Ce potentiel n'est valorisé qu'à hauteur de 22 %.

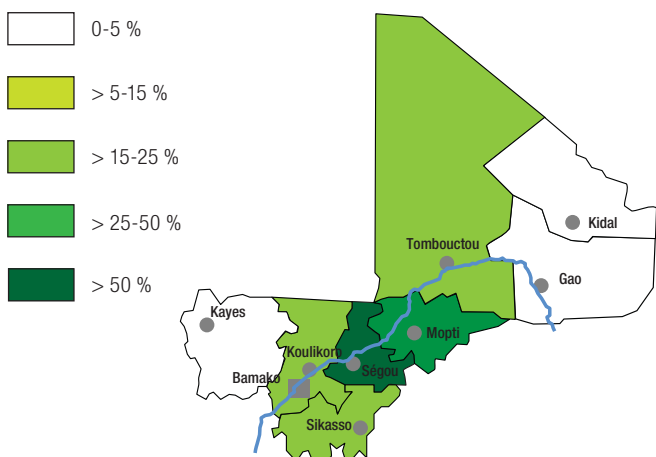
1 OCDE (2013), Peuplement, marché et sécurité alimentaire, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris.

2 République du Mali, Ministère de l'agriculture, Secrétariat général (2009), Stratégie nationale de développement de la riziculture.

Carte 12
Production des céréales, campagne agricole 2011-12



Carte 13
Production de riz, campagne agricole 2011-12



Carte 14
Production de maïs, campagne agricole 2011-12

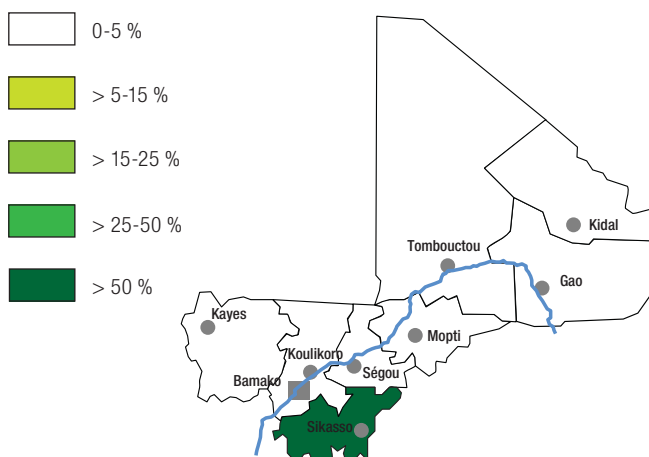


Tableau 11 - Terres irrigables

	Potentiels (ha)	Superficies cultivées	Terres mises en valeur (%)
Kayes	90 000	12 963	14
Koulikoro	110 000	22 439	20
Sikasso	300 000	47 517	16
Ségou	500 000	117 371	23
Mopti	510 000	150 814	19
Tombouctou	280 000	33 997	12
Gao	110 000	33 212	30
Mali	2 200 000	41 8313	19

Ces perspectives optimistes doivent toutefois être considérées avec prudence du fait notamment des obligations internationales du Mali de débit minimum à la frontière du Niger. La construction du barrage de Taoussa pourrait en partie changer les données du problème ; même si ses effets potentiels sont contestés par certains (point 1.4).

2.4.2. Pêche

Le Mali est le troisième producteur africain de poissons d'eau douce. Ce secteur est très mal appréhendé par les statistiques nationales. Une enquête ponctuelle mais exhaustive menée en 2012 par la Commission de l'UEMOA¹ permet néanmoins d'en dresser une description.

Le pays produirait entre 73 000 et 96 500 tonnes de poisson par an. Les deux principales régions de production sont Mopti (30 à 40 000 tonnes) et Tombouctou (25 à 32 000 tonnes). Quarante pour cent des pêcheurs maliens (soit environ 70 000 personnes) vivent dans le septentrion ;

¹ UEMOA, République du Mali (2013), Rapport national sur les enquêtes cadres, Pêche artisanale continentale du Mali.

Le Mali consomme entre 120 et 150 000 tonnes de blé par an. Il n'en produit qu'une dizaine de milliers de tonnes dans les périmètres irrigués de Diré et Goudam, au sud de Tombouctou. D'importants efforts pour développer cette filière ont été consentis par la recherche agronomique³ et le ministère de l'agriculture avec l'appui de partenaires au développement⁴. Une analyse détaillée des perspectives de cette culture mériterait d'être menée. Deux contraintes devront en particulier être contournées : celle de l'enclavement et donc de la difficulté à commercialiser la production ; celle de la concurrence exercée par le blé, la farine et les pâtes alimentaires algériens importés frauduleusement (point 2.3). D'un point de vue environnemental, le blé présente un avantage important : sa production nécessite deux fois moins d'eau que celle du riz.

³ Maliweb, Culture du blé au Mali : une filière prometteuse, www.maliweb.net/economie/agriculture/culture-du-ble-au-mali-une-filiere-davenir-158708.html

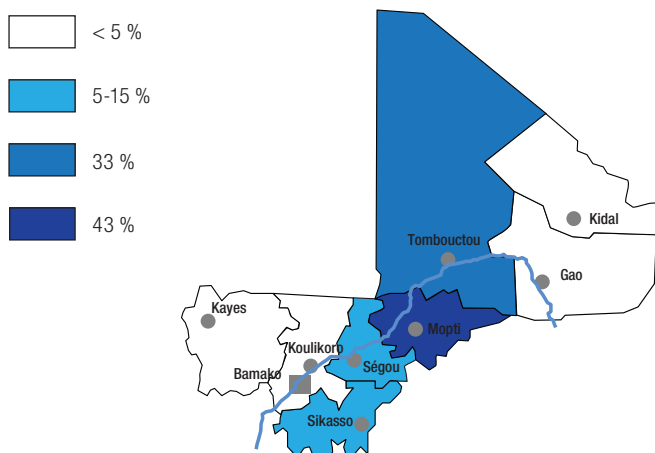
⁴ De 1998 à 2006, le Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM) a appuyé la production du blé à Diré sur financement canadien. En 2008, le Projet d'appui à la filière blé dans la Région de Tombouctou (Coopération belge) a pris le relai.

Quarante pour cent des pêcheurs maliens (soit environ 70 000 personnes) vivent dans le septentrion. [...] L'un des grands problèmes de cette activité est l'enclavement.

pour la plupart dans la région de Tombouctou. La quasi-totalité d'entre eux pratiquent une autre activité que la pêche ; cette dernière étant une source de revenus ou d'alimentation complémentaire à l'agriculture et à l'élevage.

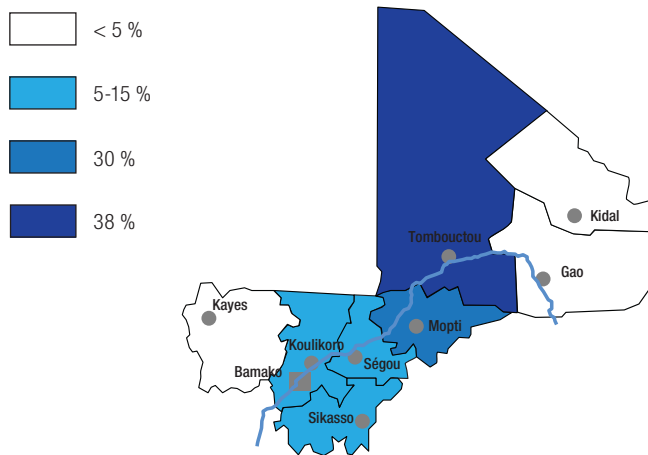
Carte 15

Captures totales, campagne 2011-12



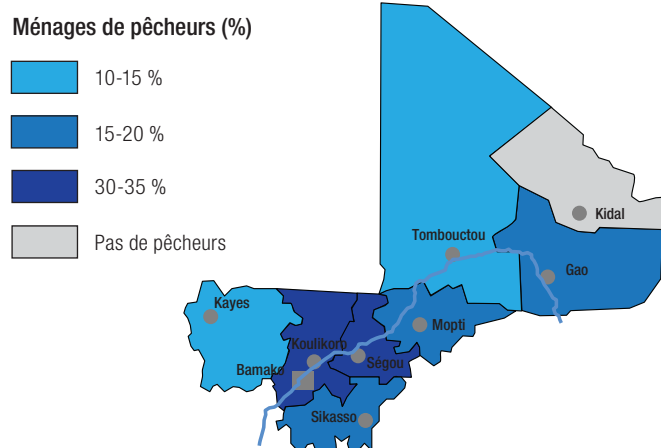
Carte 16

Ménages de pêcheurs, campagne 2011-12



Carte 17

Accès aux moyens de commercialisation du poisson



Source : INSTAT, Annuaire statistique du Mali 2012

L'un des grands problèmes de cette activité est l'enclavement. Les deux principales régions de pêche sont aussi celles où l'accès aux moyens de commercialisation du poisson est le plus problématique. 92 % des ménages de pêcheurs de la région de Tombouctou déclarent ne pas avoir accès – à proximité – à des lieux où il est possible de réfrigérer et de vendre le poisson.

Il n'est pas envisageable de construire des débarcadères équipés partout où la pêche est pratiquée. Des pistes rurales praticables, menant à une route en bon état le long de la vallée, constitueraient un atout essentiel pour son développement.

2.4.3. Élevage

Le Mali est un grand pays d'élevage ; son cheptel est estimé à 43 millions de têtes en 2012.

Conséquence des grandes sécheresses des années 70-80, le septentrion n'est plus une grande région d'élevage de bovins. Il demeure la principale zone d'élevage d'ovins, de caprins et de camelins.

L'élevage pastoral associé aux cultures de crue et de décrue est le système de production le plus pratiqué. Il s'étend autour du fleuve, depuis la zone lacustre jusqu'à la frontière du Niger. Il repose sur les complémentarités écologiques entre la vallée où les troupeaux sont concentrés durant la saison sèche, et les espaces pastoraux éloignés de plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres où la saison des pluies fait naître des pâturages et remplit de nombreuses mares temporaires.

Plus au nord, le système purement pastoral ou nomade, est fondé sur la mobilité permanente. Durant l'hivernage, les averses remplissent les oueds et laissent derrière elles des tapis de graminées aussi précieux que temporaires, notamment dans l'Adrar des Ifoghas. L'espace est maillé d'un réseau complexe de pistes ponctuées de points d'eau permanents ou de forages.

Encore plus au nord, dans la zone purement désertique, le climat ne permet que l'élevage des dromadaires.

Le potentiel économique que représente l'élevage est très mal valorisé. Avec 45 % du cheptel ovin et caprin et 20 % du cheptel bovin du Mali, le septentrion ne compte que pour 1 à 2 % des abattages officiels.

Le potentiel économique que représente l'élevage est très mal valorisé. Avec 45 % du cheptel ovin et caprin et 20 % du cheptel bovin du Mali, le septentrion ne compte que pour 1 à 2 % des abattages officiels.

Tableau 12 - Effectifs du cheptel malien par espèce et par région (milliers)

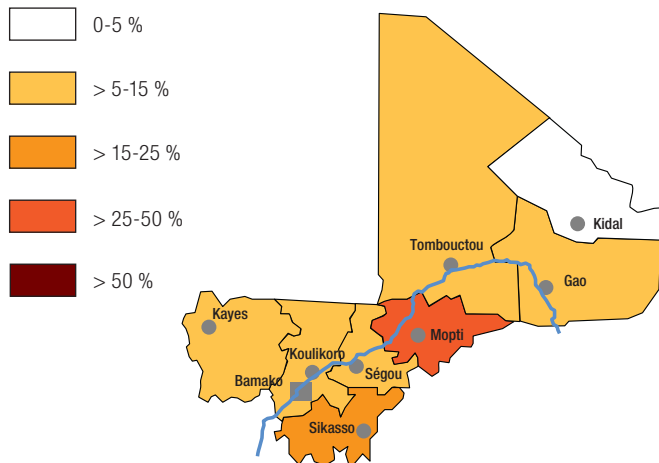
	Bovins	Ovins	Caprins	Équins	Asins	Camelins	Porcins
Kayes	1 035	1 515	154	164	81	3	0
Koulikoro	1 395	1 092	1 933	87	104	10	32
Sikasso	1 550	971	1 162	2	72	...	10
Ségou	1 097	1 142	1 809	84	86	1	30
Mopti	2 722	2 412	348	34	134	16	4
Tombouctou	984	1 656	2 747	107	179	200	0
Gao	838	2 661	3 521	22	166	223	0
Kidal	69	1 583	2002	7	96	508	0
Bamako	32	50	31	0	1	0	0
Mali	9 721	13 081	18 216	507	920	960	77
Nord*	19,5 %	45,1 %	45,4 %	26,8 %	48,0 %	97,0 %	0 %

*Gao, Kidal et Tombouctou

Source : INSTAT, Annuaire statistique du Mali (2013)

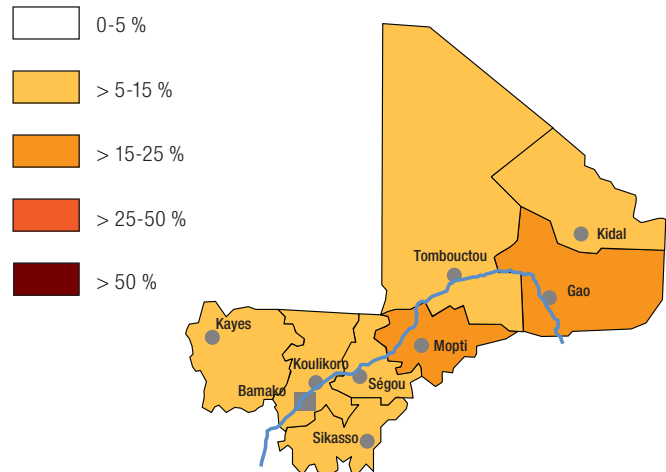
Carte 18

Cheptel bovin, 2011-12



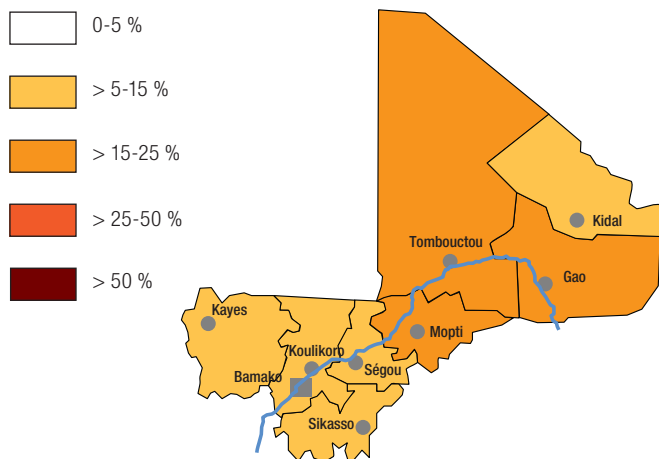
Carte 19

Cheptel ovin, 2011-12



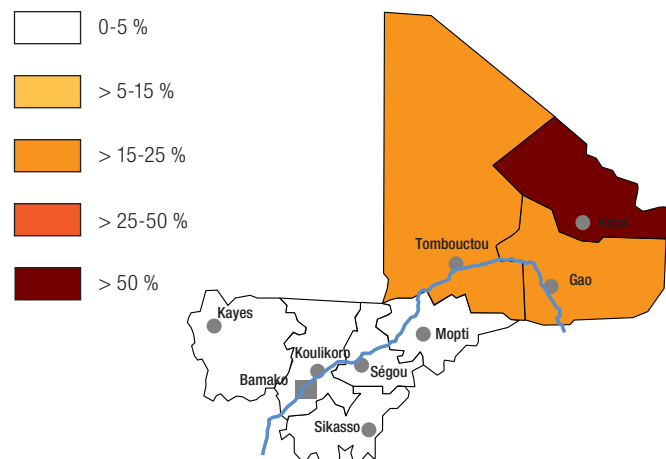
Carte 20

Cheptel caprin, 2011-12



Carte 21

Cheptel camelin, 2011-12



Source : INSTAT, Annuaire statistique du Mali 2012

Tableau 13 - Cheptel et abattage de bovins en 2012

	Cheptel		Abattages		Cheptel abattu
	1 000 têtes	%	1 000 têtes	%	% du total
Kayes	1 035,3	11 %	48,1	15 %	4,6 %
Koulikoro	1 395,0	14 %	54,1	16 %	3,9 %
Sikasso	1 549,6	16 %	34,8	11 %	2,2 %
Ségou	1 096,6	11 %	27,0	8 %	2,5 %
Mopti	2 722,0	28 %	17,1	5 %	0,6 %
Tombouctou	983,8	10 %	2,3	1 %	0,2 %
Gao	838,0	9 %	1,7	1 %	0,2 %
Kidal	69,0	1 %	0,2	0 %	0,3 %
Bamako	32,1	0 %	142,8	44 %	445,2 %
Mali	9 721,3	100 %	328,2	100 %	3,4 %
Nord*	1 890,8	19 %	4,2	1 %	0,2 %

*Gao, Kidal et Tombouctou

Source : INSTAT, Annuaire statistique du Mali (2013)
© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Tableau 14 - Cheptel et abattage d'ovins et de caprins en 2012

	Cheptel		Abattages		Cheptel abattu
	1 000 têtes	%	1 000 têtes	%	% du total
Kayes	1 669	5 %	180,8	20 %	10,8 %
Koulikoro	3 025	10 %	120,1	14 %	4,0 %
Sikasso	2 133	7 %	107,9	12 %	5,1 %
Ségou	2 951	9 %	135,2	15 %	4,6 %
Mopti	2 760	9 %	38,6	4 %	1,4 %
Tombouctou	4 403	14 %	6,6	1 %	0,1 %
Gao	6 182	20 %	9,6	1 %	0,2 %
Kidal	3 585	11 %	2,9	0 %	0,1 %
Bamako	81	0 %	281,5	32 %	347,5 %
Mali	31 297	100 %	883,2	100 %	2,8 %
Nord*	14 170	45 %	19,1	2 %	0,1 %

*Gao, Kidal et Tombouctou

Ce déséquilibre n'est pas propre au septentrion mais il y est plus prononcé que dans les autres régions maliennes. Tombouctou et plus encore Gao, sont très éloignées de la capitale où sont situés les deux seuls abattoirs frigorifiques du pays. Un abattoir frigorifique a été construit à Gao mais n'a jamais fonctionné. Il existe également cinq abattoirs régionaux non frigorifiques à Kayes, Mopti, Ségou, Sikasso et Koutiala. Enfin, un peu moins de 200 aires d'abattage sont destinées à apporter un minimum d'hygiène (sol cimenté, point d'eau). Une seule était située dans le septentrion au début des années 2000 (région de Gao).¹

La croissance urbaine du septentrion génère une demande en viande qui ne pourra durablement être satisfaite par les abattages traditionnels.

La croissance urbaine du septentrion génère une demande en viande qui ne pourra durablement être satisfaite par les abattages traditionnels. L'élevage du nord pourrait en outre, et sous certaines conditions, approvisionner le marché algérien largement déficitaire (point 3.2).

L'élevage camelin est une spécificité du septentrion ; plus particulièrement de la région de Kidal. Si la consommation de la viande n'est pas appréciée dans beaucoup de sociétés pastorales – en particulier chez les Touareg –, le lait est une filière à haut potentiel économique et social peu ou pas valorisée. D'une grande qualité nutritive, il est principalement utilisé pour la consommation familiale. S'il est vrai que « la mobilité qui caractérise les systèmes de production [...] rend difficile la collecte et l'installation de laiteries »,² cet obstacle a été surmonté dans d'autres pays, comme la Mauritanie où le secteur est en plein essor.

La filière cuir et peaux est également mal valorisée. Elle est porteuse d'emplois, d'investissements et de croissance économique. Elle pourrait également susciter une filière de formation professionnelle.

Les informations la concernant sont rares. La production nationale est estimée à 3,5 millions de peaux d'ovins et de caprins et 500 000 peaux de bovins par an. Le secteur est en expansion sous l'effet d'une augmentation permanente de la demande mondiale. Il semble qu'il n'existe actuellement que trois tanneries, à Bamako et Kayes, dont les produits (peaux tannées) sont exportés principalement vers l'Europe (Espagne, Italie, France) et les États-Unis.³ Ces structures s'approvisionnent en grande partie sur le marché ghanéen car les cuirs bruts de bovins maliens sont souvent de mauvaise qualité (marquage au fer des animaux, manque de savoir-faire)⁴.

1 République du Mali, Ministère du développement rural (2001), Étude de capitalisation de l'information existante sur les filières bétail-viande et lait.

2 CIRAD (2003), Mobilité du troupeau et système de collecte de lait de dromadaire dans les pays du Sahel : cas du Mali et du Niger.

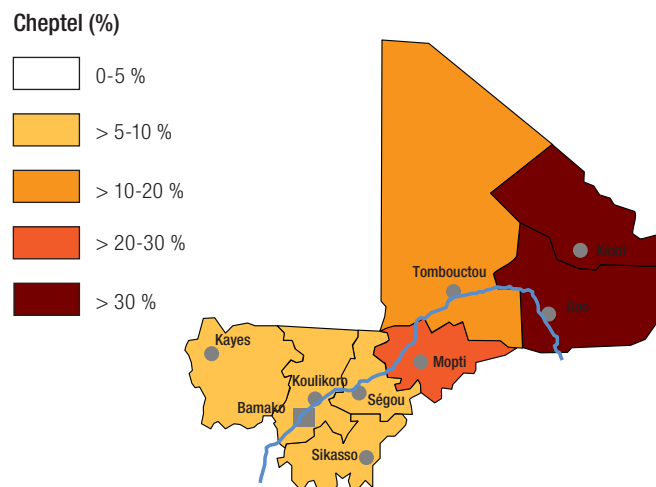
3 Agence pour la promotion des investissements au Mali : www.apimali.gov.ml/uploads/profil_secteurs/elevage_peche.pdf

4 République du Mali, Ministère du développement rural (2001), op cité.

En 2004-2005, l'élevage mobile (nomade et transhumant) représentait plus d'un tiers du cheptel total dans les régions de Gao et Kidal. Ces chiffres sont peut-être sous-estimés du fait des difficultés à appréhender les activités économiques non-sédentaires. Ils confirment néanmoins la nécessité d'accorder une attention particulière à ce système d'élevage, en l'abordant autant du point de vue de l'économie et du mode de vie que de celui de la stabilité de l'espace sahélo-saharien.

« La relation entre la mobilité des troupeaux et la sécurité fonctionne dans les deux sens. L'élevage pastoral et le commerce étant l'une des principales occupations humaines légales et pacifiques des zones concernées, ils constituent une ligne de défense essentielle contre l'insécurité par l'occupation de l'espace ».⁵

Carte 22 - Élevage nomade et transhumant



Source : Recensement général de l'agriculture 2004-05

« Si rien n'est fait, une économie pastorale *ad hoc* se développera en une variété de stratégies de survie comme la contrebande. [...] L'alternative serait de rétablir le pastoralisme sur une base plus résiliente, non seulement pour répondre à ce que veulent les pasteurs, mais aussi pour créer une économie qui soit mieux à même de gérer les risques et les vulnérabilités de la vie en bordure du désert. [...] Il ne s'agirait pas, comme dans le passé, de l'activité par défaut, mais d'un mode de vie [...] efficace et productif, contribuant au développement d'un État malien moderne. Étant donné que la production pastorale dans les zones frontalières du Mali est partiellement orientée vers les exportations, une économie pastorale florissante connecterait aussi plus efficacement les systèmes d'élevage du nord du Mali aux marchés et aux couloirs de transhumance dans le sud du Mali, ainsi qu'aux économies des pays voisins, promouvant ainsi une intégration régionale améliorée ».

Les stratégies à suivre en la matière sont connues : programmes intégrés d'aménagement pastoral au service de la mobilité des hommes et des troupeaux (couloirs pastoraux), accès des pasteurs aux services publics de santé humaine et animale, coopération inter-états facilitant la circulation transfrontalière, moyens modernes de communication (transport, téléphonie, internet), accès aux services bancaires, etc.

5 Déclaration de N'Djaména (2013), Élevage pastoral : une contribution durable au développement, à la paix et à la sécurité dans les espaces saharo-sahéliens.

2.5. Tourisme

À la fin des années 2000, le Mali recevait annuellement 150 000 visiteurs. Le tourisme représentait 20 000 emplois directs et indirects faisant vivre autour de 100 000 personnes. Son chiffre d'affaires était de 175 millions d'euros¹.

L'impact de l'instabilité s'est d'abord fait ressentir dans le nord ; « Depuis 2007, le chiffre des flux touristiques a diminué de moitié, depuis 2010 encore du quart restant. D'après l'ONATHO (Office national du tourisme et de l'hôtellerie) de la région de Tombouctou, les conséquences sur l'économie locale sont très graves. Selon ses observations, le tourisme concernerait près de 70 % des activités de la ville. Cela concerne l'artisanat [...], les campements, les transports, l'hôtellerie, les guides, etc. »².

Il s'est ensuite étendu à l'ensemble du territoire.

L'Office malien du tourisme et de l'hôtellerie tente de convaincre des voyageurs européens qui pourraient – si la situation sécuritaire se stabilise – recommencer à promouvoir des destinations dans le sud du pays, voire jusqu'au pays dogon (région de Mopti). La restauration de la confiance prendra quoi qu'il soit des années.

Ces efforts immédiats mériteraient d'être complétés par une réflexion sur les perspectives à moyen et long terme. En effet, « L'insécurité n'est que l'un des nombreux problèmes affectant le tourisme sur le versant méridional du Sahara. Une fois la stabilité retrouvée, le secteur devra remédier à ses faiblesses structurelles, parmi lesquelles figurent [...] la faible qualité des infrastructures d'hébergement et des axes de transport, le coût des liaisons aériennes vers l'Europe et la distance entre les sites touristiques principaux et les aéroports »³. Ce constat est vrai pour le grand continuum touristique s'étendant – sur plus de 1 000 km - de Ségou et son architecture à Gao ancienne capitale de l'empire Sonraï ; en passant par Djenné et le Delta intérieur du Niger, Mopti et le pays dogon et Tombouctou « porte du désert ».

Potentiellement, ce circuit peut faire du Mali, une destination importante pour un tourisme spécifique tourné vers l'authenticité africaine, le patrimoine culturel, l'aventure et la randonnée ; l'objectif étant de « proposer une solution alternative à un tourisme dit de masse [...] à même de contribuer à la préservation des ressources naturelles et patrimoniales en participant d'un échange interculturel »⁴.

Le septentrion n'est qu'une partie de ce circuit et ne peut donc envisager le retour de visiteurs que dans le cadre d'une stratégie nationale. La notion de voyage à travers la diversité des paysages et des cultures, structure l'image du Mali telle qu'elle est vendue par les voyageurs européens. Antithèse d'un tourisme balnéaire « immobile » d'hôtels-club, que seuls les pays côtiers peuvent offrir, le développement du tourisme malien reposera sur la qualité des infrastructures de communication (routes, aéroports, fleuve) et des étapes (aménagement urbain). L'aménagement du territoire, le désenclavement routier, la navigabilité du fleuve, sont parties intégrantes de la problématique touristique.

Les classes moyenne et supérieure des sociétés africaines, constituent un réservoir touristique en forte croissance qui mériterait d'être pris en compte.

Enfin, si la clientèle européenne est toujours une cible commerciale de choix, les classes moyenne et supérieure des sociétés africaines, constituent un réservoir touristique en forte croissance qui mériterait d'être pris en compte. Le septentrion dispose d'un patrimoine culturel, dans lequel un très grand nombre de Maliens, de sahéliens et de subsahariens se reconnaissent.

4 Revue des régions arides (2012), Actes du Colloque international LOTH, Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones fragiles menacées.

1 Agence pour la promotion des investissements au Mali (2009), fiche du sous-secteur tourisme : www.apimali.gov.ml/uploads/profil_secteurs/tourisme.pdf

2 Étude sur les stratégies de développement économique et social des régions nord du Mali, op cité.

3 OCDE/CSAO (2014), Un atlas du Sahara-Sahel: Géographie, économie et insécurité, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris.

III. Perspectives

L'accord d'Alger souligne dans son article 31, la nécessité de formuler des stratégies de développement adaptées aux réalités socio-économiques et culturelles locales. Ce principe, valable pour l'ensemble des régions du Mali, relève de l'essence même de la décentralisation. Il inscrit les singularités régionales dans l'ambition nationale de développement.

Les singularités les plus significatives du septentrion ont trait à ses caractéristiques géographiques. L'immensité des territoires en fait partie mais trois éléments méritent

une attention particulière :

- ▶ La forte concentration de la population et de l'économie le long de la vallée et l'extrême isolement des populations
- ▶ La position d'interface du septentrion entre l'Afrique subsaharienne et le Maghreb
- ▶ L'existence de ressources minières susceptibles de répondre aux besoins du marché malien et africain

3.1. Accorder une attention particulière au fleuve et à sa vallée

Le simple fait que probablement 80 % de la population du Septentrion vit à proximité immédiate du fleuve sur une superficie ne dépassant sans doute pas 15 à 20 000 km² (soit 2 à 2,5 % de la superficie cumulée des régions de Gao, Kidal et Tombouctou), confère à la boucle du Niger une importance stratégique.

Pour ces trois régions, le fleuve devrait être à la fois un axe est-ouest et une charnière nord-sud, irriguant (au sens propre et figuré du terme) l'économie locale et structurant ses échanges avec les espaces socio-économiques alentours.

Ce n'est pas le cas.

Rien n'y favorise les transports et la communication, ni par conséquent le développement d'une économie agropastorale et de pêche tournée vers le marché, ni encore moins les industries touristiques et minières. Isolées, les villes sont incapables de jouer le rôle de poumon économique et commercial qui devrait être le leur. Quels que soient les bonnes volontés et les moyens financiers mis en œuvre, un agriculteur, un éleveur ou encore un pêcheur ne pourra durablement améliorer ses conditions de vie s'il n'a pas accès à la route et au marché. Pour ces trois catégories d'acteurs, l'analyse développée précédemment montre que l'enclavement est la contrainte la plus importante (point 2.4). « Les transformations et l'intensification de l'agriculture sont fortement liées à la distance et à la densité. L'intégration de l'agriculture à une économie de marché se met en place [...] dans des espaces proches et bien reliés à des zones de consommation [...]. Les principaux obstacles (sont) la qualité des routes, les équipements de commercialisation et de transformation des produits [...] l'approvisionnement en électricité et les télécommunications »¹. Aujourd'hui une grande partie des ménages ruraux est encore dans une situation proche de l'autosubsistance : « En année normale, dans les régions de Tombouctou et de

Gao (excepté les cercles Gourma-Rharous et de Bourem), les besoins alimentaires des ménages sont couverts par leur propre production de céréales que la vente de petit bétail supplée »². Les revenus monétaires sont faibles et la part de ces revenus consacrée à la santé encore davantage. Si le nombre d'habitants pour un Centre de santé communautaire n'est pas supérieur à ce qu'il est dans les autres régions maliennes,³ l'accès à ces centres est souvent difficile, y compris le long de la vallée.

Rompre l'isolement des populations est une urgence en termes de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la résilience ; c'est aussi la condition du développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du commerce, du tourisme et de l'artisanat.

Rompre l'isolement des populations est une urgence en termes de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la résilience ; c'est aussi la condition du développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du commerce, du tourisme et de l'artisanat.

Au-delà du seul problème de l'enclavement routier et des pistes rurales, les autorités locales auraient tout intérêt à se doter d'une vision claire de l'ensemble des enjeux et des projets en cours ou prévus. Désensablement et navigabilité, projet de barrage, remise en eau des lacs asséchés, agriculture irriguée et de submersion contrôlée, élevage transhumant ; un schéma intégré d'aménagement, de préservation et de développement de la boucle du Niger serait un outil précieux pour le Mali et son septentrion. Cet exercice pourrait être mené en relation avec l'Autorité du bassin du fleuve Niger (ABN) qui réunit les neuf pays partageant le bien commun régional qu'est le fleuve.

¹ OCDE (2013), Peuplement, marché et sécurité alimentaire, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris.

² PAM, Système d'alerte précoce de la République du Mali, FAO (2013), Évaluation de la sécurité alimentaire, Gao, Kidal, Tombouctou et Mopti.

³ République du Mali, Ministère de la santé (2012), Carte sanitaire du Mali mise à jour en 2011.

3.2. Une interface nécessaire entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb

3.2.1. Du concept de marges à celui d'espaces de connexion

Populations mobiles, élevage transhumant et nomade, vallée « charnière » entre le désert et la savane, diversité culturelle entre monde arabo-berbère et subsaharien, tout dans la description du septentrion le désigne pour ce qu'il est : un espace mobile de transition entre le Mali et l'Algérie.

Tout dans la description du septentrion le désigne pour ce qu'il est : un espace mobile de transition entre le Mali et l'Algérie.

Cette spécificité qui fit pendant des siècles la prospérité des espaces saharo-sahéliens, n'a été perçue comme un atout, ni sous la colonisation, ni depuis l'indépendance. Le contexte ne s'y prêtait sans doute pas, les pays sahéliers et ouest-africains pensant leur développement « vers le sud » (exportation de matières premières, importations de biens de consommation) et le Maghreb, l'Algérie en particulier, se tournant vers la Méditerranée et l'Europe.

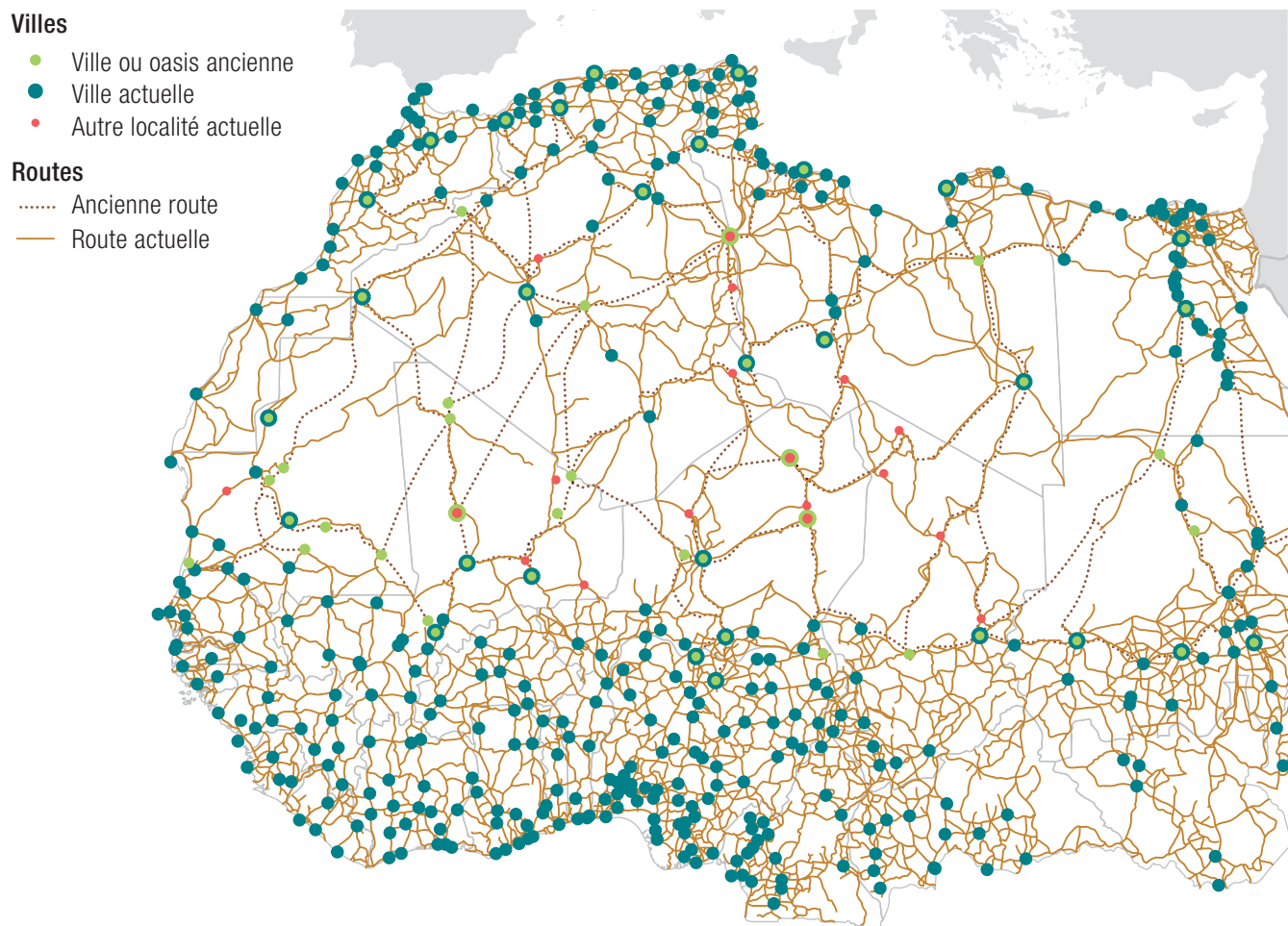
Depuis plus d'un siècle, les régions de Gao, Kidal et Tombouctou ne sont plus officiellement perçues comme faisant partie de cet espace mobile de connexion. Elles ne sont que « le nord d'un pays » bordé par une frontière.

Le commerce y reste vivace, ancré sur une trame de « routes » transsahariennes en grande partie héritées de l'histoire ancienne. Mais ces activités sont pour l'essentiel illégales ; certaines d'entre elles relevant même de la criminalité (point 2.3).

Est-il envisageable qu'un jour, par un retour de l'histoire, le commerce transsaharien renaisse, redonnant au septentrion le rôle qui a toujours été le sien ; lui donnant l'occasion de passer du statut de zone marginale à celui d'espace de connexion ?

Le Mali et l'Algérie ont-ils aujourd'hui suffisamment d'intérêts économiques communs ? Qu'en sera-t-il demain ?

Carte 23 - Routes transsahariennes précoloniales et actuelles



Sources : Ki-Zerbo J., Histoire de l'Afrique noire (1972) ; Retailé D., Études sahariennes 1986a ; Austen R. A., *Trans-Saharan Africa in world history* (2010) ; Retailé D. et O. Walther, L'actualité sahélo-saharienne au Mali : une invitation à penser l'espace mobile (2013) ; DIVA (2013) : www.diva-gis.org/gdata ; Natural Earth (2013) : www.naturalearthdata.com/downloads/10m-cultural-vectors/10m-populated-places

3.2.2. Vers une coopération économique renforcée entre le Mali et l'Algérie ?

Cette hypothèse et ces questions méritent au moins d'être étudiées en détail ; les lignes qui suivent se contentant d'esquisser quelques pistes de réflexion.

La plus prometteuse *a priori* a trait aux produits agro-alimentaires. À l'image des autres pays du Maghreb, l'Algérie est très dépendante du marché mondial pour son alimentation. Le pays importe les deux tiers des céréales qu'il consomme (essentiellement du blé, plus marginalement de l'orge et du maïs) et ne dispose plus de terres agricoles irrigables disponibles. De l'autre côté de la frontière, le Mali n'exploite qu'une faible proportion de son potentiel de terres irrigables. Il en va de même pour l'élevage pour lequel le Mali dispose d'un énorme potentiel. Le taux d'autosuffisance algérien en viande bovine est de 55 % et de 45 % pour le lait. « (Les) importations de l'Algérie sont appelées à croître fortement en raison de l'appétit croissant des consommateurs et de la pression démographique. À ce jour, les importations sont des carcasses originaires d'Inde (85 %) et du Brésil (15 %) ou des animaux vivants de France et d'Espagne essentiellement (environ 50 000 têtes au total) »¹. Le potentiel de coopération entre les deux rives du Sahara est donc très important (point 2.4) et dépasse la seule sphère alimentaire.

¹ WEBagri (2014), Filière bovine en Algérie, les importations d'animaux français liées au développement de l'engraissement : www.web-agri.fr/observatoire_marches/article/algérie-les-importations-d-animaux-vivants-preferees-a-celles-de-carcasses-1929-107235.html

Le Mali et l'Afrique de l'Ouest sont une source d'investissements rentables pour les pays du Maghreb ; source que seul le Maroc a pour le moment décidé de valoriser. « Les pays du Maghreb pourraient s'impliquer avantageusement dans le secteur textile des pays sahéliens grâce à leur expérience et à la technicité de leurs entreprises (et) mettre leur savoir-faire et leur technicités dans des secteurs tels que ceux des matériaux de construction, du bâtiment ou du cuir »².

Même si cette perspective paraît difficile à court terme, une réflexion prospective sur les potentiels de coopération économique entre l'Algérie et le Mali devrait être engagée.

Même si cette perspective paraît difficile à court terme, une réflexion prospective sur les potentiels de coopération économique entre l'Algérie et le Mali devrait être engagée.

La construction d'une communauté de destin est un impératif pour l'avenir. L'instabilité saharo-sahélienne est un problème commun dans un espace commun aux pays des deux rives du Sahara. Elle ne trouvera de solution durable que dans le cadre d'une coopération économique et politique transsaharienne. La coopération transfrontalière peut être la « tête de pont » d'une telle ambition.

² Medhi Lahlou (2009) : « Migration et développement dans les pays de la CEDEAO : quel rôle pour le Maghreb ? », Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines ; perspectives africaines et européennes ; Éditions de l'OCDE.

3.2.3. Expérimenter la coopération transfrontalière à l'échelle saharo-sahélienne

Dans son article 43, l'accord pour la paix et la réconciliation stipule que « l'État s'engage à promouvoir les projets de coopération transfrontalière d'initiative locale ».

Le Mali est l'un des pionniers de la coopération transfrontalière africaine. À la fin des années 1990, le président du Mali Alpha Oumar Konaré imaginait une Afrique où « la notion de frontière céderait la place à celle de « pays-frontière », zone de soudure, voire de suture et d'échanges, qui verrait les peuples frontaliers occuper des écoles, des postes de sécurité, des marchés et des centres de santé communs. Ainsi les zones frontalières, échappant à l'absurde tracé géométrique colonial, deviendraient-elles des espaces de mouvance et de solidarité pour des peuples ayant souvent en commun la même langue et la même culture »¹. Cette approche a ensuite été reprise et portée par la Direction nationale des frontières du Mali avec d'autant plus de conviction que la Constitution malienne de 1992 stipule dans son article 117 que « La République du Mali peut conclure avec tout État africain des accords d'association ou de communauté

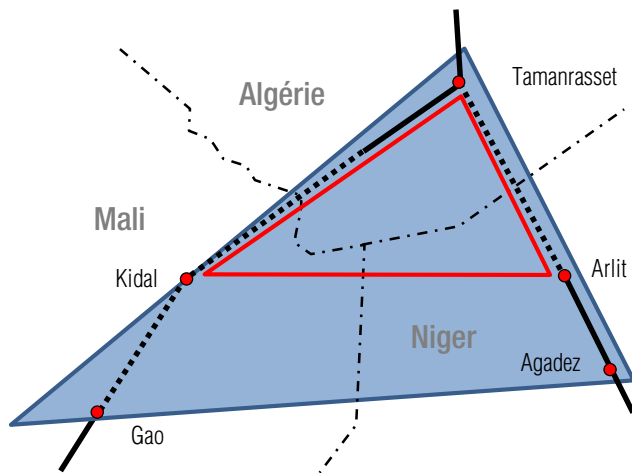
comprenant abandon partiel ou total de souveraineté en vue de réaliser l'unité africaine ». Du côté algérien, un décret de décembre 1994 autorise et encadre le commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali dans le but de « normaliser une pratique légitime basée sur les liens commerciaux traditionnels entre l'Algérie et l'Afrique de l'Ouest dont les us et coutumes précèdent la colonisation ».

À l'échelle des grands espaces saharo-sahéliens, le concept transfrontalier doit être adapté. Il ne s'agit pas, comme dans les zones densément peuplées, d'accompagner et de renforcer une coopération fondée sur la proximité immédiate, mais sur la route et les échanges.

Du côté malien, Gao (90 000 habitants) est « la métropole » du nord. Installée sur la « charnière » qu'est le fleuve, elle est située à 500 km de la frontière à vol d'oiseau. Kidal (30 000 habitants) est la dernière véritable ville avant la frontière algérienne distante de plus de 350 km ; elle-même située à 500 km de Tamanrasset (100 000 habitants). Ces longues distances n'empêchent pas le commerce (point 2.3) qui lie ces localités aussi sûrement que si elles étaient voisines.

¹ Cité par Adame Ba Konaré dans sa préface de l'Atlas Jeune Afrique du Mali

Carte 24 - Deux triangles de coopération transfrontalière



Route transsaharienne

- Tronçons bitumés
- - Tronçons non bitumés

Pour être utile, la coopération transfrontalière doit, dans la mesure du possible, porter sur des espaces dits « réels », c'est-à-dire conformes aux dynamiques des réseaux sociaux et économiques. Par l'histoire, les liens socio-culturels, le commerce, Tamanrasset est autant tournée vers le Niger que vers le Mali. Agadez (120 000 habitants) constitue le troisième sommet d'un grand triangle de coopération transfrontalière. La ville est située à 400 km à vol d'oiseau de la frontière algérienne. À mi-chemin se situe Arlit (80 000 habitants). Un autre triangle, plus petit, peut être dessiné avec pour sommets Tamanrasset, Kidal et Arlit.

On remarquera au passage que c'est à l'intérieur de ces triangles que se situent les chaînons manquants du projet de route transsaharienne Alger-Tunis-Bamako-Lagos. Ce projet, porté depuis plus de trente ans par le Comité de liaison de la route trans-saharienne réunit dans une même initiative l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger et le Nigeria. Un projet de coopération transfrontalière pourrait stimuler la construction de ces axes manquants et ainsi contribuer à une ambition macro-régionale de très grande envergure.

Il revient aux autorités compétentes de définir sur quoi pourrait porter un programme de coopération transfrontalière à l'intérieur de l'un ou l'autre de ces espaces.

On pourrait par hypothèse envisager la filière bétail-viande car elle est déjà au cœur de fortes dynamiques transfrontalières informelles. Le sud-algérien dépend en grande partie du Mali et du Niger pour ses approvisionnements en ovins et en camelins. La vente de bovins sahéliens est interdite en Algérie, toutefois les importations illégales sont nombreuses. Les tensions sur le prix de la viande de bœuf sur le marché de Tamanrasset sont de plus en plus fréquentes. À ce sujet, le Président de la Chambre d'agriculture de Tamanrasset déclarait en juillet 2010 : « Ni le Mali ni le Niger ne disposent d'abattoirs dans les normes qui pourraient éventuellement approvisionner Tamanrasset, voire le nord du pays. Pour l'instant, seuls quelques chevillards s'adonnent au commerce de bétail vivant entre les deux pays amis et l'Algérie. Mais les quantités qu'ils ramènent sont juste suffisantes pour la ville de Tamanrasset et In Salah. Pourtant, le potentiel bovin dans ces deux pays voisins est impressionnant, et si des investisseurs s'intéressent à ce créneau, en investissant notamment dans des abattoirs conformes aux normes sanitaires, la viande bovine fraîche se vendrait au quart de son prix actuel »².

Il y a peut-être là une source de réflexion pour les autorités nationales et locales des trois pays concernés ; sachant par ailleurs que de très nombreux éleveurs de nationalité algérienne vivent et élèvent leurs troupeaux au Mali et au Niger.

² www.djazair.com/fr/letemps/41410

3.3. Un avenir minier source d'intégration nationale et régionale ?

L'analyse des potentiels miniers (point 1.5) débouche sur l'hypothèse selon laquelle les perspectives du septentrion sont beaucoup plus encourageantes pour le calcaire et le phosphates (dans une moindre mesure pour le manganèse) que pour le pétrole, le gaz et l'uranium ; au moins à court et moyen termes.

S'ils sont exploités, le calcaire et le phosphate n'ont pas pour vocation première d'être extraits du sol du septentrion pour l'exportation sur le marché mondial ; contrairement à l'or, l'uranium, le manganèse et même – le plus souvent – le pétrole et le gaz.

Le phosphate naturel pourrait, selon les recherches scientifiques menées depuis plusieurs années, contribuer significativement au développement agricole de l'ensemble du Mali en améliorant la fertilité dégradée des sols.¹ Il semble exister plusieurs projets importants d'investissement dans cette filière. Par exemple, une usine de traitement de phosphate à Bourem, dotée d'une capacité annuelle de production d'un million de tonnes d'engrais².

1 FAO, Archives de documents, utilisation des phosphates naturels pour une agriculture durable.

2 http://malijet.com/la_societe_malienne_aujourd'hui/actualite_de_la_nation_malienne/116735-phosphate-naturel-de-tilemsi-bientot-une-usine-de-production-d-e.html

Le calcaire permet de produire de la chaux dont le marché est en plein essor au Mali et en Afrique de l'Ouest (les importations de la région ont quintuplé entre 2004 et 2008 pour atteindre 250 000 tonnes). « Unique pays ouest-africain à disposer d'importants gisements de calcaire, la Mali qui occupe une position centrale au sein d'un bassin de consommation sous-régional, est le seul producteur capable de satisfaire tant à court qu'à long terme une demande appelée à se développer considérablement et à se diversifier ».³ Plusieurs projets d'investissement privés sont à l'étude. Pour l'heure, d'autres régions du Mali – non touchées par l'insécurité – semblent privilégiées par les investisseurs ; Kayes, par exemple, qui dispose également de réserves importantes.

Si elles se développent, ces deux filières semblent donc parées de toutes les vertus : celle de créer de l'activité, de l'emploi et des revenus dans le septentrion, celle de contribuer significativement au développement du Mali et à son rayonnement économique en Afrique.

3 Agence pour la promotion de l'investissement privé au Mali (2011), Opportunités pour les investisseurs dans la filière chaux.

Conclusion

Tout ce qui précède est sans doute incomplet. Chacune des analyses, des pistes de réflexion mérite d'être approfondie, affinée et – dans certains cas – peut-être infirmée par des spécialistes des domaines concernés. En gardant toutefois à l'esprit une vision intégrée et prospective des enjeux. Une idée qui semble inaccessible aujourd'hui ne doit pas être abandonnée mais simplement décalée dans le temps pour devenir un objectif.

Personne ne peut croire que quelques années suffiront pour que :

- ▶ Le fleuve soit doté d'un barrage et sa vallée maillée de routes connectées aux axes trans-sahariens ;
- ▶ On y produise des céréales pour les marchés malien et algérien et que de l'abattoir de Gao ou Kidal, partent des convois de camions frigorifiques à destination de Bamako et de Tamanrasset ;
- ▶ Les troupeaux soient guidés vers les meilleurs pâturages par les téléphones portables des bergers ;
- ▶ Des cuirs tannés de grande qualité soient exportés vers le marché mondial ;
- ▶ Des barges de chaux et de phosphates descendent le fleuve vers le sud pour amender les terres agricoles de l'Office du Niger et de la zone cotonnière ;
- ▶ Des centrales électriques solaires alimentent les villes étapes d'un tourisme florissant.

Pourtant, pris individuellement, chacun des éléments de cette liste relève du possible. Tout est une question de temps, de volonté politique et de moyens financiers.

Se projeter dans le long terme permet de se départir des contraintes immédiates et d'oser avoir des ambitions.

Les septentrions des pays sahéliens ont longtemps été perçus comme des espaces à faible potentiel, condamnés à rester « en marge du décollage économique africain » ; structurellement difficiles à « maîtriser », coûteux à aménager, promis à une dégradation inexorable de leur environnement.

L'histoire récente montre que cette vision ne débouche ni sur la stabilité, ni sur le développement.

Est-il envisageable de rejeter la notion de zones marginales sans avenir et donner à ces territoires un rôle fondé sur leurs atouts ; la question n'étant plus « Que faire pour le septentrion ? » mais « Comment les trois régions de Gao, Kidal et Tombouctou peuvent-elles contribuer au développement du Mali et, ce faisant, dynamiser leur économie locale et améliorer le bien-être de leurs populations ? ».

